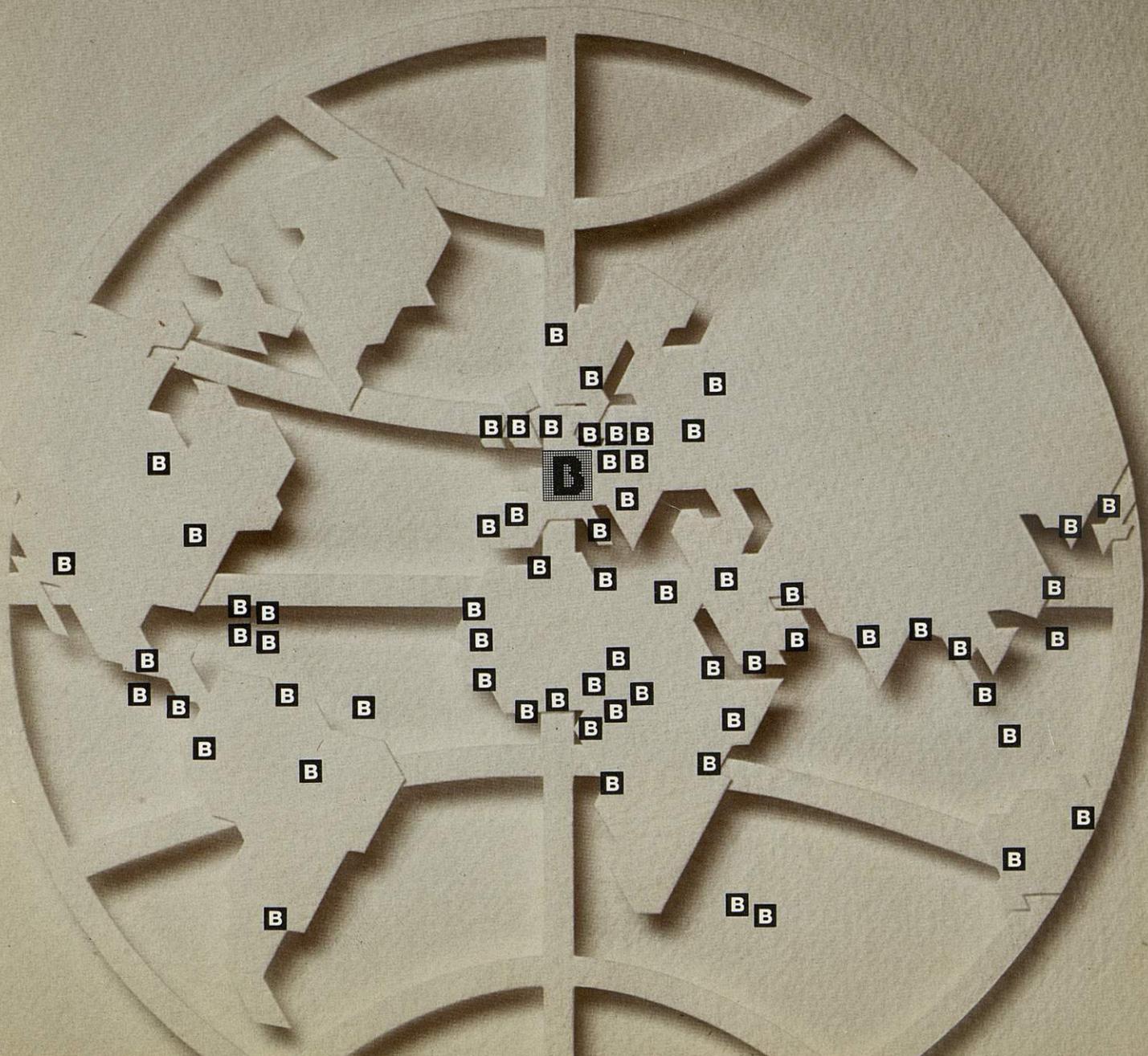


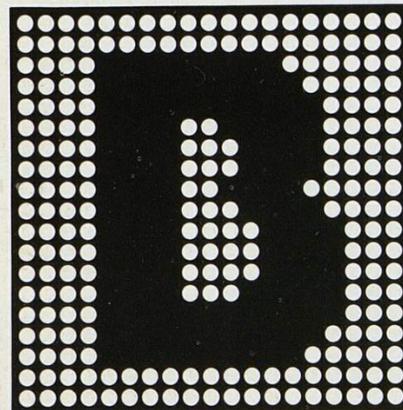
BNP

RAPPORTS DE L'EXERCICE 1978



**BANQUE
NATIONALE
DE PARIS**

RAPPORTS DE L'EXERCICE 1978



Société Anonyme au capital de 592 592 500 francs
Siège social : 16, Boulevard des Italiens - 75009 Paris
R.C. Paris B 662 042 449

Avant-propos

4

**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

La B.N.P.
et son environnement

8

La B.N.P.
et les particuliers

14

La B.N.P.
et les entreprises petites
et moyennes

16

La B.N.P.
et les grandes entreprises

18

La B.N.P.
et l'activité internationale

20

La B.N.P.
et ses évolutions internes

23

La B.N.P.
et son personnel

24

**RÉSULTATS ET BILAN
DE LA B.N.P.**

28

Bilan définitif
au 31 décembre 1978

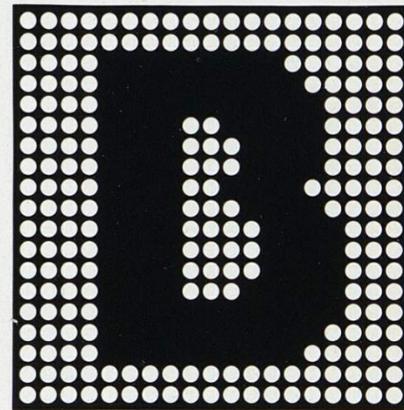
36

Compte de résultats

38

Résultats financiers
de la Société au cours
des cinq derniers exercices

40



Renseignements concernant
les filiales et participations

42

Rapport général
des Commissaires aux comptes

44

Rapport spécial
des Commissaires aux comptes

45

Participations acquises
au cours de l'exercice 1978

46

Résolutions

47

Répartition des bénéfices

50

**RÉSULTATS ET BILAN
CONSOLIDÉS
DU GROUPE B.N.P.**

51

Organigramme du groupe B.N.P.
au 31 décembre 1978

52

SOMMAIRE

Règles utilisées pour
l'établissement du bilan et
des résultats consolidés
du groupe B.N.P.

54

Bilan consolidé du groupe B.N.P.
au 31 décembre 1978

56

Compte de résultats consolidés

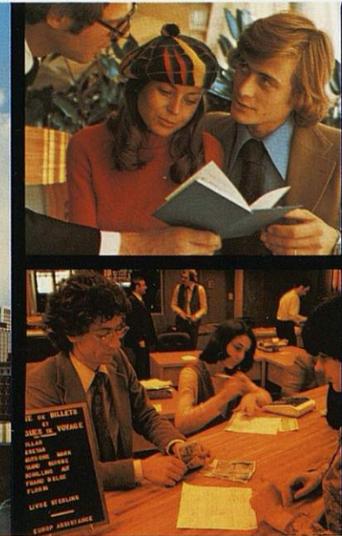
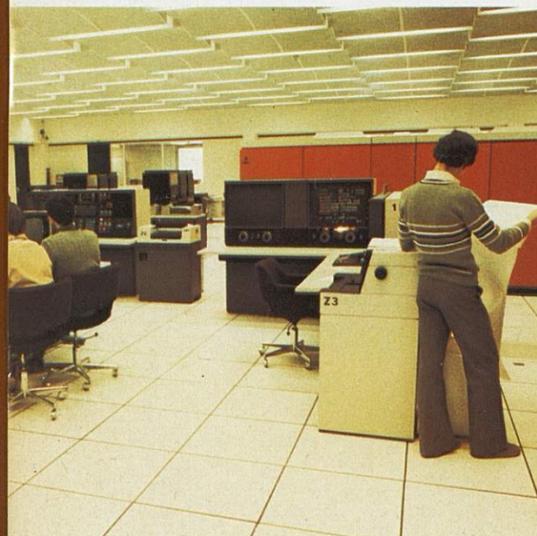
58

Filiales et Banques associées
(résumé des bilans)

60

ABECOR
(Associated Bank of Europe)

67





AVANT-PROPOS du PRÉSIDENT

L'économie des principaux pays industrialisés continue à traverser une des périodes les plus difficiles de ces dernières décennies et, à cet égard, l'année 1978 ne s'est guère distinguée des précédentes. En dépit de quelques signes d'amélioration de la situation économique chez certains de nos grands partenaires, l'inflation et la crise de l'emploi continuent à affecter la plupart des nations occidentales. Les problèmes liés à l'approvisionnement et au prix de l'énergie demeurent l'une des contraintes majeures de notre temps au niveau des grands équilibres économiques, mais aussi à celui des entreprises.

Les marchés des changes enfin ont encore connu de nouvelles périodes de vive tension que l'entrée en vigueur du nouveau système monétaire européen a cependant contribué à apaiser au cours des derniers mois. Dans un tel climat général encore incertain, l'économie mondiale et le

Pierre Ledoux



commerce international ont enregistré une progression modérée, sans commune mesure avec celle des grandes années d'expansion.

L'économie française n'a évidemment pas échappé à de telles incertitudes, ce qui rend d'autant plus significatif le retour à un meilleur équilibre de ses échanges extérieurs et à une bonne tenue retrouvée de sa monnaie. Le facteur déterminant de notre situation est la nécessité de nous approvisionner en sources d'énergie de plus en plus coûteuses grâce, pour une bonne part, à des exportations dont la réalisation oblige notre industrie à être toujours davantage compétitive. La maîtrise de l'inflation est donc impérative pour conserver des prix concurrentiels. L'on sait aussi que des secteurs entiers de notre industrie continuent à être durement frappés, particulièrement dans certaines régions aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle diversification de leurs activités traditionnelles.

D'une manière plus générale, en réponse aux nouveaux impératifs économiques mondiaux, il nous faut faire face à un profond redéploiement de notre industrie dont on ne mesure pas toujours ni l'ampleur, ni l'enjeu.

Il est, heureusement, de très nombreuses entreprises en expansion, qui sont sainement gérées et qui savent s'adapter, en faisant appel à l'innovation, en se portant résolument sur les marchés extérieurs et en cherchant à améliorer leur rentabilité pour pouvoir financer leur développement futur.

Les mesures prises en 1978 par les Pouvoirs Publics pour diriger à nouveau l'épargne vers les entreprises et libérer les prix industriels ont déjà largement été suivies d'effet et permettent d'envisager un retour à des structures financières plus équilibrées, gage, en définitive, d'une amélioration de la situation de l'emploi et d'une position plus favorable dans la concurrence internationale.

Les Banques sont véritablement au cœur de ces évolutions et elles entendent assumer les responsabilités qui leur incombent vis-à-vis des entreprises de toutes tailles et donc accepter de prendre des risques souvent importants dans un monde en constante transformation. Au cours des dernières années, elles ont fait un effort sans précédent pour répondre à ces changements ainsi qu'aux exigences d'une clientèle de plus en plus éclairée. Elles souhaitent pouvoir le faire, à l'avenir, avec une efficacité accrue, mais cela suppose que l'adaptation de leurs moyens d'action à l'importance de leur rôle économique ne soit pas défavorisé.

La BNP, pour sa part, a l'ambition de pouvoir toujours davantage être au contact des réalités locales, que ce soit en Métropole où s'est achevée, début 1978, avec un plein succès, la décentralisation de ses directions de réseaux, ou dans les diverses parties du Monde où la clientèle de son Groupe la retrouve désormais dans plus de soixante pays.

Cette année encore, la progression des activités de notre Banque s'est traduite, malgré d'importantes provisions provoquées par les difficultés de nombreuses affaires françaises, par une nouvelle progression de ses résultats. Ceux-ci permettent de contribuer au renforcement, toujours plus nécessaire, de ses fonds propres.

Au niveau de l'ensemble de la Banque, pour la première fois, les résultats consolidés ont été supérieurs à 500 millions de francs. Ceci constitue, plus qu'une satisfaction immédiate, la preuve d'une vitalité qui a fait du Groupe BNP un élément important de la force de notre Pays.

P. Ledoux

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur :

Henry Bizot

Henri Gilet

Membres du Conseil :

Pierre Ledoux
Président

Gérard de Caffarelli

Jacques Calvet (1)

François Dalle

Jacques-Bernard Dupont (2)

Jacques Ferry

Jean Gautier

Edmond Malinvaud

Pierre Marcolini

Bruno de Maulde

Jean-Pierre Moussy

Georges Pompey

1) a remplacé M. Pierre Calvet qui s'est démis de ses fonctions le 31 décembre 1978.

2) a succédé à M. Yves Roland-Billecart dont le mandat a pris fin le 6 décembre 1978.

COLLÈGE REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES

Alain de Lacoste-Lareymondie
Président

**Le Président
du Conseil d'Administration**

Le Directeur du Trésor

Hubert Davost

Jacques Hirsch-Girin

Jean Lapeyre

Jean-Pierre Lemaire

Bruno de Maulde

DIRECTION GÉNÉRALE

Pierre Ledoux
Président-Directeur Général

Jacques Calvet
Administrateur-Directeur Général

Gérard Llewellyn
Directeur Général-Adjoint
Vice-Président
du Comité de Direction

Marc Manificier
Directeur Général-Adjoint
Vice-Président
du Comité de Direction

François Hecker
Directeur Général-Adjoint
Division Internationale

Jacques Masson
Directeur Général-Adjoint
Direction Centrale
des Réseaux Métropolitains

Claude Reinhart
Directeur Général-Adjoint
Direction de la Prévision
et de l'Organisation

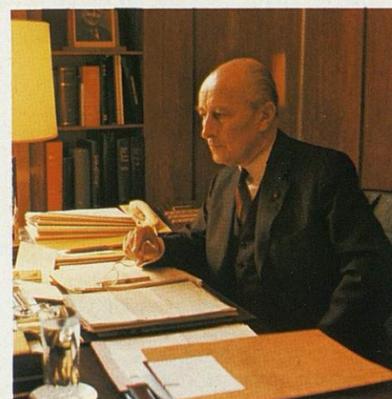
René Thomas
Directeur Général-Adjoint
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

Jacques Vizioz
Directeur Général-Adjoint
Direction Financière

Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

Georges Chanet
Directeur Central
Direction du Contentieux

Guy Hazard
Directeur Central
Direction du Personnel



Gérard Llewellyn
Directeur Général-Adjoint
Vice-Président
du Comité de Direction



Jacques Calvet
Administrateur-Directeur Général



Marc Manificier
Directeur Général-Adjoint
Vice-Président
du Comité de Direction

Le Hall d'accueil du 20, Boulevard des Italiens à Paris.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA B.N.P. ET SON ENVIRONNEMENT

La conjoncture économique

En 1978, l'économie mondiale a poursuivi une croissance lente malgré une forte hausse de l'activité aux Etats-Unis. Le volume du commerce mondial s'est accru de 5 % environ par rapport à 1977.

La baisse du prix des matières premières, la modération des prix de l'énergie et la forte dépréciation du dollar ont entraîné une détérioration sensible des balances commerciales des pays dont les exportations sont libellées en dollars. L'excédent des pays de l'OPEP s'est réduit de plus de moitié, cependant que s'aggravaient les déficits du commerce extérieur des Etats-Unis et des pays en développement importateurs de pétrole. Simultanément, l'ensemble des pays industrialisés d'Europe et du Japon a vu ses excédents se gonfler.

L'économie française a bénéficié d'une nette amélioration de son commerce extérieur. A un déficit d'une dizaine de milliards de F a succédé un excédent de 2 milliards. Cet excédent résulte, avant tout, d'une évolution favorable des prix, mais le taux de croissance des exportations en volume qui a atteint 6 %, supérieur à celui du commerce international, a été aussi plus élevé que celui des importations. L'effort des entreprises exportatrices a donc contribué pour une part non négligeable au redressement de notre balance commerciale comme au soutien de l'activité. L'amélioration des termes de l'échange résulte aussi de la faible hausse, libellée en dollars, des marchandises importées. La chute des cours de certaines matières premières, la stabilisation du prix du pétrole brut y ont joué un rôle important, les importations étant composées, pour près du quart, de ces produits. Enfin, la baisse de la devise américaine a nettement favorisé la faible hausse en valeur des importations, 30 % d'entre elles étant

facturées en dollars. Elle rend compte à elle seule de près des 2/3 de l'amélioration des termes de l'échange.

L'évolution favorable en volume et en prix de nos échanges avec l'extérieur a contribué à la fermeté relative du franc. Celle-ci, en retour, a aidé les entreprises exportatrices à accroître et à diversifier leurs débouchés et à rétablir l'équilibre détruit en 1974.

Les prix industriels, malgré leur libération totale en Juin, n'ont augmenté que d'un peu moins de 10 %. Mais la faible hausse des matières importées, une moindre progression des prélèvements sociaux et du salaire horaire ont permis un redressement des marges unitaires. Les gains de productivité ayant été de quelque 5 %, les résultats d'un bon nombre d'entreprises ont enregistré un sensible rétablissement. Pour la première fois, en 1978, les entreprises ont retrouvé, avec un volume d'investissement voisin de celui de 1973, un taux d'autofinancement comparable à celui d'avant la crise.

Un tel rétablissement, qui était indispensable, n'a pas encore permis une reprise des investissements et s'est accompagné d'une dégradation de l'emploi.

La reconstitution des marges et des encaisses est, en effet, une condition nécessaire mais non suffisante pour inciter à de nouveaux investissements. Il y faut la perspective d'un accroissement certain de la demande solvable. Or, la croissance de l'économie française, bien qu'elle soit encore une des plus fortes des pays industrialisés, est de moitié moins élevée qu'avant 1974 et l'on voit mal par quels moyens elle pourrait retrouver son rythme antérieur. L'activité dans le monde ne connaît plus elle-même qu'un taux de croissance ralenti, comme en témoigne celui du commerce mondial qui a baissé dans la même proportion. Dans bien des cas, du reste, les capacités de production installées dans la perspective du maintien des taux de croissance antérieurs restent nettement supérieures aux besoins du marché. La hausse des investissements n'a été que de 1 % en volume en 1978 pour l'ensemble des entreprises. Encore a-t-elle été le fait de certaines entreprises nationales. Pour les autres, il ne s'est agi que du maintien d'un volume d'investissement, au demeurant important, mais orienté sur l'amélioration de la productivité.

La faible croissance de l'activité, la stagnation des investissements, les efforts de rationalisation comportant souvent la fermeture d'usines vétustes ou inadaptées ont conduit à réduire de 130 000 le nombre des personnes travaillant dans l'industrie et le bâtiment. Malgré une augmentation de 170 000 personnes des effectifs employés dans les services, le nombre des demandeurs d'emploi,

compte tenu de l'accroissement de la population active, a augmenté de 175 000. Ils représentaient à la fin de l'année près de 6 % de la population active.

A lui seul, le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics a perdu 40 000 de ses employés. Les débouchés ont continué de se réduire, notamment dans la construction de logements. Le ralentissement antérieurement constaté dans le domaine de la promotion immobilière s'est, en effet, poursuivi tant au niveau des permis de construire qu'au stade des mises en chantier : 466 000 logements autorisés (-7 %) et 438 000 ouvertures de chantiers (-8 %).

La sidérurgie lourde, malgré un accroissement de production et un certain redressement des prix, est restée confrontée à de telles difficultés que des mesures exceptionnelles ont dû être prises pour assurer sa survie et concourir à son rétablissement. La sidérurgie fine est toujours en crise et accumule de lourdes pertes.

Les secteurs de biens d'équipement ont souffert de la faiblesse des investissements. La construction mécanique a connu une nouvelle stagnation en 1978. Le matériel électronique professionnel a bénéficié de commandes soutenues de matériel téléphonique et de matériel informatique ainsi que de leurs composants.

Le secteur agricole et alimentaire a amélioré ses résultats tant à l'extérieur, puisque près de 5 milliards de F ont été gagnés sur le solde de 1977 affecté par la sécheresse exception-

nelle de l'été précédent, qu'en France, avec une croissance de la production supérieure à celle du PIB.

La plupart des industries de biens de consommation ont enregistré une activité soutenue, qu'il s'agisse de l'industrie automobile, dont la production a égalé le record de 1977, ou d'industries plus concurrencées comme l'industrie textile, l'ameublement ou même l'équipement ménager.

La demande de consommation est, en effet, restée, avec les exportations, le principal soutien de l'activité économique nationale. Elle s'est accrue de 3,5 %, au même rythme que le pouvoir d'achat du revenu des ménages, soutenu moins par la croissance des salaires réels que par le progrès toujours important des transferts sociaux qui, cette année, a été surtout pris en charge par l'Etat.

Le rythme de l'inflation, malgré l'infléchissement de la croissance des salaires et la modération des prix des produits importés et des prix industriels, a encore atteint 9,7 % contre 9 % un an auparavant. Il résulte pour beaucoup de la hausse du prix des services qui a atteint 11,3 % par suite d'un rajustement des tarifs nécessaire pour réduire, sinon encore résorber, les déficits d'exploitation des services publics.

L'Airbus.



Le champ de Frigg en Mer du Nord.



L'augmentation du prix du pétrole et des matières premières fait peser, tant sur les prix que sur le niveau d'activité, de sérieuses menaces. Elle va nécessiter un effort accru dans le domaine des économies d'énergie et des matières premières et une valorisation plus poussée dans le secteur agro-alimentaire des ressources naturelles du pays.

La baisse du taux d'inflation reste un objectif prioritaire. Elle conditionne l'amélioration de la compétitivité de l'économie française qui seule peut permettre l'emploi optimum des équipements et des hommes pour la plus grande satisfaction possible des besoins dans le champ de la concurrence internationale. Le bon fonctionnement du nouveau système monétaire européen, initiative française, nécessitera, au demeurant, que la discipline des prix soit rigoureusement maintenue.

Les marchés de capitaux

La fermeté du franc pendant toute l'année 1978 a été un des traits caractéristiques du marché des changes. Cette situation favorable a entraîné d'importantes conséquences sur les marchés français : détente des taux sur le marché monétaire, activité soutenue sur le marché financier, redressement du cours des valeurs à la Bourse de PARIS. La confiance dans le franc et l'abondance des liquidités ont, en revanche, freiné la demande de crédit, peu stimulée d'ailleurs par la conjoncture.

Les marchés des changes et le marché monétaire

Le marché des changes aura été dominé, en 1978, par une nouvelle crise de confiance envers le dollar. Cette crise, amorcée vers la mi-1977, s'est amplifiée en cours d'année, notamment au cours du dernier trimestre.

La faiblesse du dollar s'explique par les mêmes considérations qu'en 1977 : aggravation des tensions inflationnistes outre-Atlantique, efficacité contestée de la politique monétaire, déficit persistant de la balance commerciale. Il faut, en 1978, ajouter la déception suscitée par l'insuffisance des mesures d'économie d'énergie adoptées aux Etats-Unis.

La masse des eurodollars en circulation dans le monde a favorisé les prises de positions spéculatives à court terme, et les cours des différentes devises ont enregistré des variations très importantes d'un jour à l'autre, au gré des événements de nature aussi bien politique que financière ou économique. Seul, parmi les grandes monnaies, le dollar canadien s'est déprécié (-8 %) par rapport au dollar américain.

Les trois monnaies fortes sont restées, comme en 1977, le yen, le D-Mark et le franc suisse. La baisse du dollar a été particulièrement accusée vis-à-vis du yen, en raison des performances commerciales de l'économie japonaise. En un an, le dollar a perdu 19 % contre le yen, autant qu'en 1977. Quant au D-Mark, il a continué à bénéficier d'une balance commerciale excédentaire et d'un taux d'inflation, non seulement très faible, mais en réduction. La dépréciation du dollar contre D-Mark a été de 14 %, malgré les interventions de la banque centrale allemande. Enfin, le franc suisse, comme en 1977, a conservé un rôle de monnaie-refuge, et, pour la deuxième année consécutive, s'est apprécié de 20 % par rapport au dollar.

Parmi les grandes monnaies, la livre sterling, la lire italienne et le franc français auront tenu un rôle intermédiaire, s'appréciant respectivement de 6 %, 4,6 % et 11,5 % par rapport au dollar, et se dépréciant vis-à-vis du D-Mark.

Face à la crise monétaire internationale, les pays européens ont tenté de faire front en jetant, en Juillet 1978, les grandes bases d'un système monétaire européen (S.M.E.). Le S.M.E., qui se distingue nettement du "serpent monétaire", devrait renforcer la solidarité des pays membres, d'un triple point de vue : d'abord, les mécanismes d'intervention sont considérablement élargis et doivent donner aux banques centrales européennes des moyens de lutter plus efficacement contre la spéculation ; ensuite, le S.M.E. devrait déboucher, grâce au rôle joué par la

nouvelle unité de compte européenne, sur la création d'une véritable monnaie européenne, l'ECU, qui deviendrait un instrument de réserve privilégié, géré par un fonds monétaire européen ; enfin, le S.M.E., s'il réussit, fera de l'Europe une zone de monnaies fortes, consolidées par un rapprochement des politiques économiques suivies par les pays européens.

La stabilité du franc a permis, à partir du mois de Mars, une nette détente sur le marché monétaire. La moyenne mensuelle des taux au jour le jour est revenue de 9,3 % en Décembre 1977 à 6,67 % en Décembre 1978 après avoir atteint 10,18 % en Février. Dans le même temps, les taux de l'eurodollar progressaient de 4 points, de telle sorte que l'écart entre le taux du franc français et le taux de l'eurodollar, qui était de +3 % en Mars, est passé à -3 % en Décembre.

La Banque de France, comme l'an passé, est restée très présente sur le marché monétaire par des interventions au jour le jour ou par des appels d'offres ajustés au mieux aux besoins de liquidité du marché. Les adjudications de bons du Trésor ont été importantes tout au long de l'année. Elles ont atteint, au total, près de 100 milliards de F contre 68 milliards en 1977. Compte tenu des remboursements, le montant des bons en circulation représentait 80 milliards de F à la fin de l'année 1978, contre 58 milliards l'année précédente.

La liquidité et l'activité bancaire

En 1978, les autorités monétaires ont contrôlé avec efficacité la progression des liquidités. Conformément à l'objectif que les Pouvoirs Publics s'étaient fixé, le taux de liquidité de l'économie a été stabilisé.

En cours d'année, la progression de la masse monétaire a atteint 12,7 % contre 13,9 % l'an passé. La modération de la croissance des liquidités a surtout été imputable au faible progrès des crédits à l'économie alors que les réserves d'or et de devises enregistraient une nette augmentation et que les crédits à l'Etat accusaient une forte hausse pendant la plus grande partie de l'année. En effet, en 1978 encore, le déficit des Administrations a atteint un niveau très élevé (35 milliards de F) alors que la loi de Finances initiale prévoyait à peu près l'équilibre. Les crédits à l'économie, pour leur part, n'ont crû que de 12,2 % en un an ; ce taux est le plus faible enregistré au cours des dix dernières années et l'encadrement du crédit s'est fait sentir en fin d'exercice. Le dispositif de cet encadrement a été aménagé de façon à limiter la progression des crédits désencadrés (20 % du total) alors que la croissance des crédits encadrés était fixée à 8 % en moyenne et seulement à 5 % pour les grandes banques.

Dans ces conditions, les ressources des banques (système bancaire et établissements financiers) se sont accrues modérément en 1978. La croissance des dépôts à vue aura été de 11,5 % environ, du même ordre

qu'en 1977. Celle des dépôts stables aura été en régression de deux ou trois points par rapport à l'an passé, atteignant 14 % environ au cours de l'année 1978. Les ménages, dont le revenu disponible en valeur s'est accru au même rythme que l'année précédente ont maintenu le taux de progression de leurs encaisses. Quant aux dépôts des entreprises, on observe comme l'an passé une croissance plus faible des dépôts à vue que des dépôts à terme qui témoigne d'une gestion plus souple de leur trésorerie.

Le marché financier

L'activité financière en France a été fortement influencée par l'attentisme des investisseurs jusqu'à l'échéance électorale, puis par un retour à la confiance soutenu par la baisse des taux d'intérêt et surtout par les nouvelles mesures fiscales prises dans le cadre de la loi Monory, pour encourager les particuliers à venir, notamment par de nouvelles SICAV, sur le marché des valeurs mobilières et renforcer les fonds propres des entreprises par des augmentations de capital ou des avances en comptes courants.

Le montant des émissions de valeurs mobilières par appel public à l'épargne a atteint, en 1978, des chiffres inégalés dans le passé.

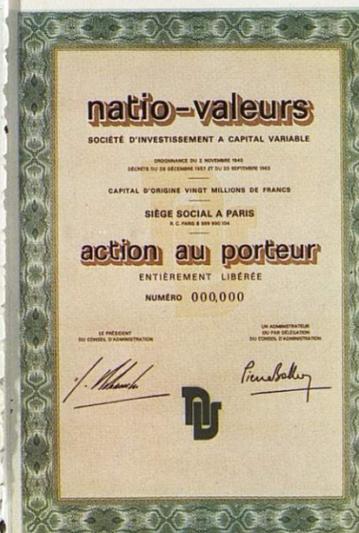
Les émissions d'obligations ont atteint 58 milliards de F en 1978 contre 50 milliards en 1977 ; cette progression est due aux emprunts de l'Etat et des autres émetteurs du

Les neuf monnaies européennes.



La nouvelle Sicav "B.N.P."

La Bourse de Paris.



secteur public qui ont pu se procurer sur le marché 49 milliards contre 27,4 milliards en 1977. La part du secteur privé, en revanche, est en régression avec un volume d'émissions de 8,2 milliards contre 12 milliards en obligations classiques et 0,7 contre 1,8 milliard en obligations convertibles.

Cette forte progression du marché obligataire s'est accompagnée d'un mouvement continu et régulier de détente des taux d'intérêt à long terme qui, après avoir atteint, dans les premiers mois de l'année, des niveaux de l'ordre de 11,30 % et 11,90 %, respectivement pour le secteur public et privé, n'étaient plus en fin d'année que de 10 et 10,30 % environ ; dans le même temps se produisait un allongement progressif de la durée totale et de la vie moyenne des emprunts émis.

Avec une hausse de 46,6 % (indice C.A.C.) en 1978, la Bourse de PARIS a éclipsé les autres marchés financiers restés dans l'ensemble assez ternes. Elle a, dans un premier temps, corrigé l'excès de sa baisse antérieure intervenue dans la perspective des élections de mars 1978. L'attrait exercé ensuite par les dispositions fiscales contenues dans la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises a entraîné une nouvelle hausse du marché. Dans un volume de transactions étoffé, de nombreuses augmentations de capital ont été aisément absorbées. Les augmentations de capital réalisées par les seules sociétés cotées en Bourse ont atteint en 1978 4,7 milliards de F contre 900 millions de F en 1977.

Les marchés internationaux

Les considérations monétaires ont, encore une fois, joué un rôle prépondérant dans l'évolution des marchés étrangers. L'amplitude des variations des devises l'a souvent emporté sur celle des indices boursiers, d'où la stabilité du marché allemand (+2,9 %) et la hausse du marché japonais (+23,4 %), tous deux proches en fin d'année de leurs plus hauts niveaux historiques.

Quant à la Bourse de NEW YORK, sa variation globale en 1978 (indice Dow Jones -3,1 %) masque des mouvements assez brusques intervenus au gré des anticipations sur l'évolution économique. Alors qu'un ralentissement de l'activité était attendu dans le courant de l'année, la croissance est restée soutenue cependant que se sont aggravées les tensions inflationnistes.

Le marché international des capitaux a été caractérisé en 1978 par une abondance de liquidités en dollars et la faiblesse de cette monnaie. Les crédits financiers ont, dans ces conditions, atteint un montant largement supérieur à celui de 1977 (USD 65 milliards contre 49 milliards), l'essentiel des opérations ayant été monté en faveur des pays en développement : Mexique, Canada, Brésil (USD 35 milliards au total) ou des

grandes nations industrielles (USD 26 milliards).

Les conditions sont restées celles des années précédentes : baisse des marges et resserrement de celles-ci, quelle que soit la qualité de l'emprunteur, extension de la durée des crédits. De nombreux crédits antérieurs ont dû faire l'objet de nouvelles négociations.

Le marché des euro-émissions d'obligations a connu une baisse importante de son activité avec un volume un peu inférieur à USD 12 milliards en 1978 contre 15 milliards en 1977. Cette baisse d'activité a été particulièrement sensible pour les émissions libellées en dollars qui représentent cependant toujours la majorité des opérations. Cette évolution a été particulièrement nette à partir du deuxième semestre de 1978 quand les taux d'intérêt à court terme sur le dollar ont rejoint et dépassé les taux à long terme, enlevant tout attrait aux émissions à taux fixe. Dans ces conditions, seules les émissions à taux variable ont offert des possibilités de placement importantes. En montant, les émissions libellées en dollars américains qui représentaient près de 10 milliards en 1977, n'ont atteint que 5,4 milliards en 1978. En pourcentage, elles sont passées d'environ 65 % à un peu moins de 50 % par rapport à l'ensemble des devises utilisées. Les euro-émissions en DM ont bénéficié de la faiblesse du dollar, non pas tellement en montant (contre-valeur en USD de 4,3 milliards en 1977 et de 4,7 milliards en 1978) mais surtout en pourcentage (de 27 à 40 % des devises utilisées). Les autres

devises ont toutes représenté des montants assez modestes, les troisième et quatrième rangs revenant au dinar du Koweït et à la livre sterling avec une part d'environ 2,5 %.

Le marché de l'eurofranc a été rouvert en Septembre : trois émissions réalisées jusqu'à la fin de l'année pour un montant global de FRF 450 millions ont connu un succès qui laisse espérer un certain développement de ce marché géré avec prudence.

Les conditions d'exercice de la profession bancaire en 1978

Les banques sont des entreprises comme les autres. A ce titre, elles sont solidaires d'une évolution générale qui les contraint à rechercher, par une sévère amélioration de productivité, les conditions d'un équilibre indispensable pour répondre aux diverses sollicitations de leurs clients, eux-mêmes confrontés aux difficiles adaptations des temps présents.

Or, les banques, tout particulièrement les banques nationales, n'ont pas tous les moyens dont elles devraient disposer pour affronter leurs propres problèmes et ceux de leurs clients.

Malgré l'insistance avec laquelle elles ont réclamé, dans la période de conjoncture élevée et de développement rapide, l'augmentation de leurs

fonds propres, cette préoccupation majeure n'a jamais été prise en considération. Aussi, leurs ressources propres sont-elles restées nettement insuffisantes pour faire face à l'accroissement des risques et consentir les concours appropriés que leur demandent les entreprises en vue de suppléer à l'insuffisance non moins notoire de leurs fonds propres.

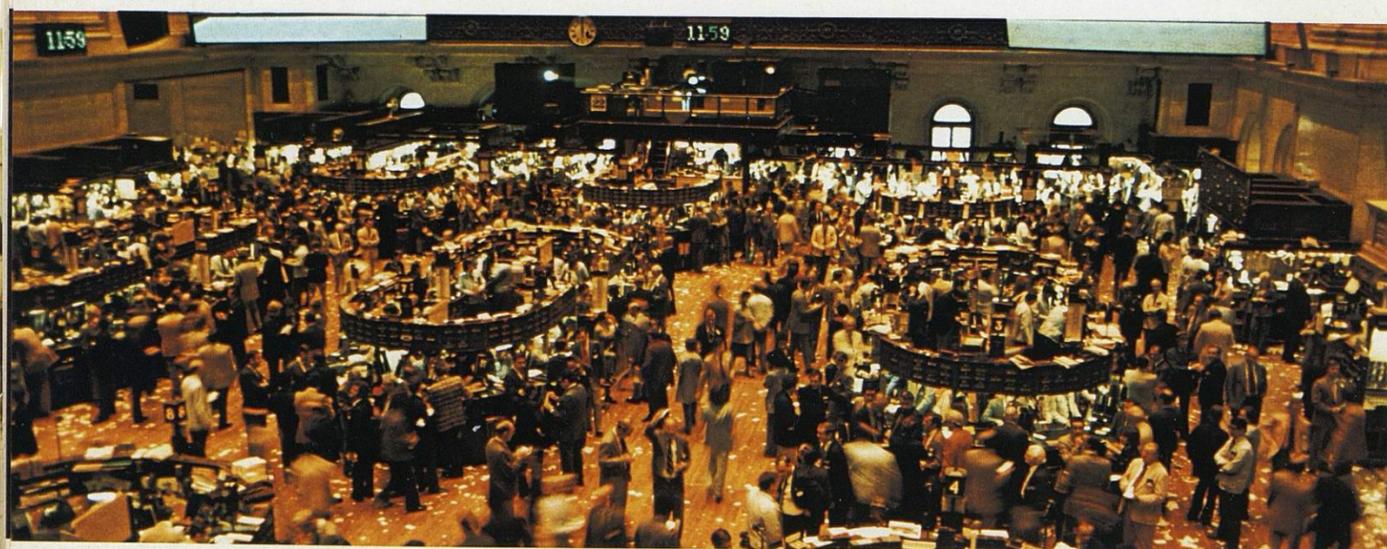
Loin de prendre la mesure de leur situation, une opinion mal éclairée persiste à considérer les banques comme une source de profits à l'abri des vicissitudes de l'époque et pouvant supporter des taxations supplémentaires pour compenser des pertes de recettes fiscales dans d'autres secteurs. L'institution d'une taxe de 0,16 % sur les encours de crédit en fin d'année pour pallier les conséquences pour le Trésor Public du remplacement de la TAF par la TVA sur les commissions de service, est l'illustration de cet état d'esprit.

Le désavantage dont elles ont eu depuis longtemps à souffrir dans la recherche de ressources stables par rapport aux réseaux de collecte privilégiés s'est encore aggravé en 1978. Le plafond des livrets A des Caisses d'Epargne et du livret bleu du Crédit Mutuel, sur les intérêts desquels leurs titulaires sont exemptés d'impôt, a été porté de F 37 000 à F 41 000 au moment même où le prélèvement libératoire sur les comptes d'épargne bancaires était porté de 33 % à 40 %. Ainsi s'est trouvée accentuée une regrettable disparité qui a détourné des banques une clientèle d'épargnants en quête de placements durables.

Plus grave encore a été pour les banques la modification du statut du Crédit Agricole et de sa vocation. Organe mutualiste des agriculteurs, à l'origine, son monopole en matière de prêts bonifiés à l'agriculture et au milieu rural, les modalités mêmes de cette bonification, les privilèges fiscaux et autres dont il jouit et continuera de jouir partiellement, ont progressivement donné naissance à une institution excessivement avantagée. Par l'extension de ses compétences géographiques et sectorielles, l'élargissement aux non-agriculteurs de son sociétariat et l'octroi de normes de distribution de crédit fixées en conséquence, le Crédit Agricole va pouvoir consacrer en 1981 les 2/3 des très importants moyens qu'il a accumulés depuis 10 ans à une activité éloignée de sa vocation d'origine.

C'est dans ce contexte pénalisant et où les lois d'une saine concurrence sont largement faussées, que la B.N.P. a dû agir et réagir dans l'intérêt bien compris de sa clientèle de particuliers et d'entreprises, qu'il s'agisse des plus petites et des moyennes comme des plus grandes.

La Bourse de New York.



Le Hall d'accueil de l'Agence centrale à Paris.



LA B.N.P. ET LES PARTICULIERS



Jacques Masson
Directeur Général-Adjoint
Direction Centrale
des Réseaux Métropolitains

Les particuliers constituent pour la B.N.P. une clientèle qu'elle développe et s'attache par l'amélioration constante, en nombre et en quantité, des services qu'elle leur rend.

La B.N.P. gérait, à la fin de l'année 1978, 2 950 000 comptes de particuliers. Ce nombre est supérieur de 4,5 % à celui de fin 1977 par suite d'une accélération très sensible du nombre de comptes ouverts en 1978.

Les dépôts à vue s'élevaient à F 23 256 000 000 à la fin de 1978, en progression de 14,3 % par rapport à celle de 1977.

Au soin qu'elle apporte à la tenue d'un nombre croissant de comptes, la B.N.P. a voulu allier des prestations de service de qualité encore améliorée. A cet effet, elle a entrepris de réorganiser ses guichets afin que chaque client y trouve un interlocuteur personnel chargé de suivre avec attention et continuité ses besoins et ses préoccupations, et de lui apporter aide et conseil dans la gestion de ses affaires.

Les crédits aux particuliers constituent une part croissante du total des crédits distribués par la B.N.P. : ils en ont représenté près de 19 % en 1978 contre 17,5 % en 1977. Plus de 65 % des prêts à long terme consentis par la B.N.P. sont réservés aux clients privés ; qu'il s'agisse, en effet, des nouveaux prêts conventionnés mis en place en 1978 et à la promotion desquels elle a participé activement, malgré des contraintes administratives très astreignantes et la concurrence du Crédit Agricole, ou des autres prêts immobiliers, la B.N.P. n'a pas

démenti son effort pour faciliter l'accès à la propriété du logement : au total, ces crédits et ces prêts ont, en 1978, progressé de 14 %.

La B.N.P. est également soucieuse d'aider les particuliers dans la gestion de leur trésorerie. Dans cet esprit, elle a offert, en 1978, à la quasi totalité d'entre eux une facilité de caisse permettant de pallier, notamment en fin de mois, un découvert provisoire.

Pour faciliter les changements de domicile, la B.N.P. apporte une assistance à ses clients dans l'accomplissement de leurs démarches et a prévu en leur faveur les "crédits déménagement". Accentuant la diffusion de la carte bleue, en portant dans l'année le nombre de ses utilisateurs de 285 000 à 450 000, elle a offert, sous le nom de "crédit bleu", la possibilité de différer la charge des règlements effectués par ce moyen de paiement. Elle a préparé enfin, pour 1979, une nouvelle formule d'épargne-crédit qui permettra d'ajouter à une épargne préalablement constituée un crédit d'égale durée et d'égale montant afin de réaliser plus vite et dans des conditions avantageuses une dépense importante.

La B.N.P. a la préoccupation constante de conseiller les particuliers dans la gestion de leur épargne et elle leur offre la gamme la plus complète des placements financiers.

Le nombre des comptes d'épargne, malgré la concurrence du Livret Bleu du Crédit Mutuel et du Livret A des Caisses d'Épargne s'est accru de plus de 6 % en 1978. Les fonds collectés ont progressé de 9 %.

La B.N.P. s'est attachée au développement des comptes d'épargne logement dont le nombre a progressé de 42 % et des plans d'épargne logement dont le nombre a augmenté de plus de 14 %. Les ressources correspondantes se sont accrues respectivement de 45,4 % et de 29,2 % en 1978. Elle s'est également appliquée à faire bénéficier les jeunes travailleurs manuels des livrets d'épargne qui leur sont réservés depuis 1977 pour leur faciliter la création d'une entreprise.

Enfin, la B.N.P. a maintenu à la disposition de sa clientèle les placements traditionnels en bons de caisse, bons d'épargne et dépôts à terme.

La B.N.P. ne se préoccupe pas seulement de gérer l'épargne liquide ou semi-liquide de ses clients. Elle met à leur disposition ses diverses SICAV pour faciliter leur placement en valeurs mobilières.



Epargne Valeur et Epargne Croissance aux portefeuilles diversifiés ont bénéficié de la hausse du marché français et leur valeur liquidative est en progression sensible.

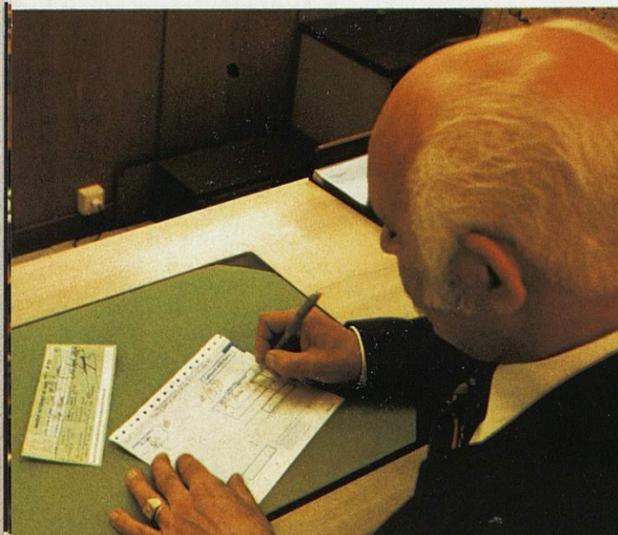
Epargne Inter, dont l'objet est l'investissement sur les marchés étrangers, a pu compenser par la diversification de ses placements la morosité du marché américain et termine l'année en faible hausse.

La baisse des taux d'intérêt pendant l'année a permis une amélioration de la valeur liquidative d'Epargne Obligations.

SICAV de la B.N.P.	Valeur liquidative		Coupon payé en 1978 (avoir fiscal compris) en F	Variation en % (Coupon et avoir fiscal compris)
	au 31/12/1978 en F	au 31/12/1977 en F		
Epargne Obligations	143,99	132,16	12,24	+ 18,21
Epargne Valeur	188,74	161,63	11,00	+ 23,58
Epargne Croissance	555,45	471,32	25,20	+ 23,20
Epargne Inter	263,49	255,02	13,48	+ 8,61
Natio-Valeurs	280,73	259,75	—	+ 8,08 (du 1/8 au 31/12/78)

Jacques Vizioz
Directeur Général-Adjoint
Direction Financière

Une remise de chèques.



Nombre de comptes
(en milliers)
Statistiques "Métropole"

1974	4621
1975	4825
1976	5153
1977	5433
1978	5807

Un retrait de fonds.



SICAV
Actifs en fin d'exercice
(en milliards de francs)

1974	4,1
1975	4,7
1976	4,8
1977	4,8
1978	6,2

LA B.N.P. ET LES ENTREPRISES PETITES ET MOYENNES

Les relations avec les entrepreneurs individuels ainsi qu'avec les entreprises petites et moyennes ont toujours représenté par tradition un domaine privilégié pour la B.N.P. Elle gère 308 000 comptes au nom d'entrepreneurs individuels, nombre à comparer à celui des entreprises artisanales de moins de 10 salariés qui est de 1 300 000 environ. Elle est, d'autre part, en relation avec plus de 30 % des quelque 50 000 entreprises qui comptent de 10 à 500 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à F 100 millions, ce pourcentage étant plus élevé encore dans la région parisienne et la région du Nord où elles sont les plus nombreuses. Sa position est particulièrement forte parmi celles qui ont été créées il y a quelques années déjà, attestant ainsi le profit réciproque tiré d'une longue et confiante collaboration. Sa place n'est pas moindre dans les entreprises qui, sans être parmi les plus grandes, n'entrent plus dans la classe des P.M.E. au sens étroit.

Les entreprises petites et moyennes s'insèrent tout particulièrement dans la région où elles exercent leurs activités. C'est pour se rapprocher d'elles, avoir une connaissance plus exacte encore de leurs problèmes spécifiques et être capable d'y apporter sans délai une réponse appropriée, que la B.N.P. a entrepris depuis plusieurs années de décentraliser ses centres de décisions en implantant dans divers Centres de province une partie de sa Direction Générale. 1978 est la première année de plein exercice de l'ensemble des Directions de réseau décentralisées. Elle aura permis de prendre la mesure du succès de l'expérience : 95 % des dossiers de crédit des entreprises, représentant 40 % environ du montant des crédits autorisés dans l'année, ont été traités localement ou sous la responsabilité des Directions de réseau décentralisées et nouvellement installées au cœur même de leurs régions, ce qui représente la totalité des concours consentis aux petites et moyennes entreprises.

Les entreprises petites et moyennes ont reconstitué assez sensiblement leurs encaisses en 1978 et ont modérément utilisé les crédits à court terme que leur consent la B.N.P. jusqu'aux derniers mois de l'année où les utilisations ont été en hausse sensible.

Les crédits d'investissement, dont la B.N.P. offre une gamme très large et particulièrement étudiée, se sont accrues de 9 % environ. Parmi eux, les crédits mobilisables, notamment ceux qui comportent le concours des sociétés de caution mutuelle sur lesquels la B.N.P. a continué de porter tous ses efforts, ont progressé de 8,5 %.

La B.N.P. a également apporté une contribution notable au financement des investissements des petites et moyennes entreprises par sa filiale Natio Equipement, une des principales sociétés françaises de crédit-bail mobilier. Celle-ci a mis en 1978 en crédit-bail des équipements industriels et commerciaux pour un montant supérieur de 15 % à celui de l'an passé, grâce notamment à des formules élaborées avec des constructeurs ou distributeurs de matériels d'équipement et qui permettent d'offrir des financements attractifs. Natio Equipement a, en outre, développé l'activité de sa propre filiale, Natio Location, dont la vocation consiste à donner en location simple des équipements professionnels et des véhicules.

Pour le financement en crédit-bail de leurs immeubles, la B.N.P. offre aux entreprises moyennes les services de ses filiales Natiobail et Natiocrédibail, qui, par le nombre de contrats nouveaux et le montant des investissements financiers ont fait preuve, en 1978, malgré une concurrence sévère, d'une activité soutenue.

Il est fréquent, chez les petites et moyennes entreprises, que les coûts d'équipement par personne employée soient très élevés et disproportionnés

avec les fonds propres disponibles. Pour y remédier, la B.N.P. a mis au point, en 1978, une formule originale. Il s'agit de prêts donnant aux propriétaires d'entreprises la possibilité de mobiliser une partie de leur patrimoine en vue de renforcer les fonds propres de celles-ci sous forme d'avances en comptes courants ou de souscription à une augmentation de capital en leur permettant de tirer au maximum profit des incitations fiscales en vigueur, notamment de celles qui ont été instaurées par la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne. A ces concours personnels peuvent s'ajouter des prêts participatifs, dans les conditions prévues par la même loi, prêts qui sont consentis par la banque à l'entreprise elle-même dans la limite de 1,5 fois l'augmentation de fonds propres réalisée.

Dans le même esprit, la Banexi, banque d'affaires filiale de la B.N.P. a, en 1978, procédé à 20,9 millions de F d'opérations nouvelles sous forme de prises de participations au capital ou d'obligations convertibles pour aider des entreprises moyennes dans leur développement ou leur restructuration.

Le nombre des petites et moyennes entreprises qui se créent en France chaque année est faible, surtout dans l'industrie, comparé à celui des entreprises qui, dans le même temps, voient le jour dans d'autres grands pays industrialisés où, du reste, par le rôle vivifiant qu'elles jouent dans le tissu

économique, elles bénéficient partout d'un net regain d'intérêt. La B.N.P. s'est efforcée de remédier à cette insuffisance : seule ou en liaison avec d'autres organismes (Crédit Hôtelier, S.D.R., Sociétés de Caution Mutuelle, Fonds National de Garantie), elle a décidé en 1978 d'offrir par un crédit approprié un financement de première installation aux personnes justifiant d'aptitudes professionnelles et désireuses de créer dans des conditions raisonnables une entreprise sous forme d'entreprise individuelle ou de société.

La pérennité des petites et moyennes entreprises ainsi que leur développement ne sont pas de moindre importance pour l'essor économique. La Banexi a été particulièrement active, cette année encore, dans les négociations qu'ils impliquent. Elle aussi, pour se rapprocher des entreprises concernées, a placé des correspondants auprès des Directions décentralisées de la B.N.P. et a créé ses propres délégations régionales à Bordeaux, Lille et Lyon. Pour favoriser les négociations au plan international, elle s'est pourvue d'un représentant à New York qui s'appuie sur les implantations du groupe de la B.N.P. en Amérique du Nord.

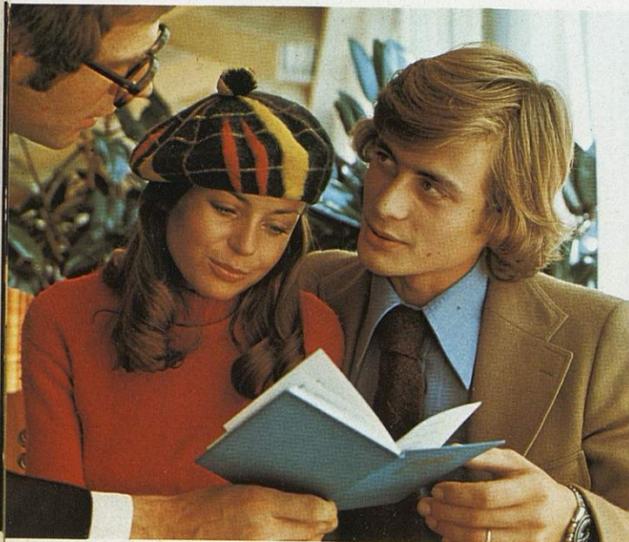
Dans le domaine de l'immobilier, la part prise par les promoteurs locaux ou régionaux dans les crédits à la promotion consentis par la B.N.P. et la Banexi et dans les prises de participations en fonds propres effectuées par leurs filiales, Logexi et Soprex (360 millions de F correspondant à 355 opérations) est

en extension par suite de l'action sur place des responsables de ce marché auprès des Directions de réseau décentralisées.

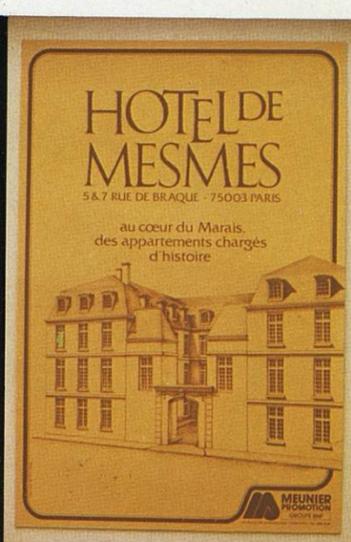
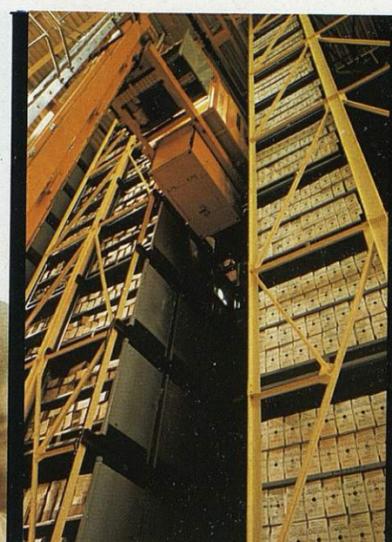
Les entreprises petites et moyennes assurent également 1/4 des exportations. Mais c'est le fait d'un petit nombre d'entre elles : une sur cinq seulement réalise en permanence plus de 10 % de son chiffre d'affaires avec l'étranger.

La B.N.P. a maintenu ses efforts pour leur prêter toute l'assistance requise. Elle a conclu en 1978 avec la Direction des Relations Economiques Extérieures du Ministère de l'Economie et la Coface un accord de coopération qui permet aux entreprises d'obtenir simultanément la garantie d'assurance-prospection et le financement intégral à un taux de faveur des dépenses exposées. Par son Service Promotion et Information Internationales, elle a continué de prêter son concours, parfois prolongé par l'activité de marketing international de Sofredex, dont la B.N.P. est actionnaire, à toutes les entreprises désireuses d'information ou d'assistance technique dans les opérations de commerce extérieur. Sa filiale Compex, après une prospection méthodique en Asie du Sud-Est des débouchés possibles, se met en mesure de proposer son aide aux entreprises susceptibles d'accéder à ce marché et de signer avec elles ses premiers contrats. Sa filiale Intercomi, enfin, a dû porter son capital de 3 à 6 millions de F pour répondre des engagements en forte croissance pris au titre des confirmations de commandes à l'exportation dans lesquelles elle est spécialisée.

Souscription d'un Compte d'épargne.



L'archivage des documents.



Trois opérations immobilières financées avec le concours de la B.N.P.



LA B.N.P. ET LES GRANDES ENTREPRISES



René Thomas
Directeur Général-Adjoint
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

Les grandes entreprises, y compris les entreprises nationales et les filiales françaises des principales sociétés étrangères, constituent une part très importante du fonds de commerce de la B.N.P. et contribuent à sa forte croissance.

En 1978, leurs engagements ont représenté, en moyenne, plus du tiers des crédits à court terme, près de 30 % des crédits à moyen et long terme et plus de la moitié des engagements par signature, du fait de l'importance des cautions de remboursement d'acompte afférentes aux exportations de biens d'équipement.

Les grandes entreprises, du moins celles dont les investissements sont parmi les plus lourds, sont particulièrement confrontées aux difficultés d'adaptation sinon de reconversion rendues nécessaires par les évolutions techniques et économiques. Sans parler des entreprises sidérurgiques dont la restructuration engagée au cours de l'année demandera de longs efforts, leur préoccupation dominante est de rétablir des marges mises à mal par une productivité insuffisante et de réduire leurs frais fixes, notamment les charges financières.

Elles y ont pour la plupart réussi et leur trésorerie, sous l'effet d'une gestion de plus en plus rigoureuse, s'est généralement améliorée. Aussi, les demandes de crédits à court terme n'ont pas été trop pressantes, sauf en fin d'année où ont commencé à se faire sentir les besoins nés d'une activité nettement plus soutenue.

Certaines entreprises, notamment du secteur des grands intermédiaires, supportent mal le poids que font peser sur leur trésorerie les crédits

qu'elles se trouvent contraintes de consentir à leurs clients et dénoncent les abus, parfois réels, de ce mode de financement. La B.N.P. est attentive à y remédier, dans le respect de la libre concurrence entre les entreprises et les circuits de financement dont celles-ci ont l'initiative.

Le taux de croissance des investissements chez les grandes entreprises du secteur privé est resté, en 1978, presque nul. Mais le volume des investissements, essentiellement orienté vers une amélioration de la productivité, n'en est pas moins resté important.

La B.N.P. a contribué à leur financement par le maintien d'un encours en légère augmentation de crédits à moyen et long terme.

Elle y a contribué également par ses filiales Natio Equipement et Natio Location en offrant le financement par crédit-bail ou par location d'ensembles industriels ou d'équipements pris en charge par les budgets de fonctionnement. Ces opérations ont connu une forte croissance en 1978.

Soucieuses de renforcer leurs fonds propres, les grandes entreprises cotées en Bourse ont profité d'un regain de confiance dans les valeurs à revenu variable pour procéder à des augmentations de capital. La B.N.P. s'est assurée le premier rang des banques françaises par le volume des opérations qu'elle a dirigées ou co-dirigées, notamment la plus importante d'entre elles, celle de Saint-Gobain Pont-à-Mousson d'un montant de 594 millions de F ainsi que celle de L'Oréal d'un montant de 394 millions de F.

Si les émissions d'obligations du secteur privé ont été relativement faibles, elles sont restées le mode de financement privilégié des entreprises du secteur public. Par le nombre des emprunts qu'elle a dirigé ou co-dirigé, la B.N.P. s'est située dans ce domaine également au premier rang des Banques françaises. Elle est notamment intervenue comme chef de file dans le premier emprunt classique émis en France par la Caisse Nationale de l'Energie pour contribuer au financement du développement des ressources énergétiques, financement dans la mise en œuvre duquel elle a joué un rôle de premier plan.

La B.N.P. a été active dans les offres publiques réalisées conformément à la nouvelle réglementation. Elle a notamment dirigé la première offre publique de vente effectuée par les actionnaires majoritaires de Sainrapt & Brice en vue de l'introduction en Bourse du titre de la Société.

Le recours au marché des euro-crédits et des euro-obligations n'est accessible qu'à un nombre restreint d'entreprises françaises à cause du montant unitaire des opérations qui est au minimum de l'ordre de \$ 20 à 30 millions. La B.N.P. est restée très présente auprès d'elles pour les tenir informées de l'évolution de ces marchés et leur en favoriser opportunément l'accès. En 1978, elle a notamment participé aux euro-crédits consentis à l'E.D.F. (\$ 600 millions), à la S.N.C.F. (\$ 250 millions), à la Caisse Nationale des Télécommunications (\$ 350 millions), à Peugeot Citroën (\$ 200 millions) et à la

Société Le Nickel (\$ 45 millions), et elle a dirigé l'euro-émission de la S.N.E.A. (FRF 150 millions) sur le marché du franc qui a rouvert en fin d'année.

C'est des grandes entreprises que relève la grande exportation. La B.N.P. n'a pas relâché l'assistance soutenue qu'elle leur apporte, d'abord par la préparation du terrain, la collecte d'informations et la signature d'accords-cadre. Outre l'activité déployée dans les pays sur lesquels la B.N.P. porte traditionnellement son effort : Maghreb, Afrique Noire, pays de l'Amérique Latine, et avec lesquels elle a renouvelé des accords de financement pour des montants souvent très élevés, elle a renforcé ses interventions dans certains pays du Sud-Est Asiatique.

C'est souvent au prix d'une extension importante en volume et en durée des crédits financiers dont les acheteurs exigent l'octroi qui sont passées des commandes aux exportateurs français. Cette aide n'est pas la moindre que la B.N.P. ait apportée à ses clients.

La B.N.P. conserve, en 1978, la première place dans les encours de crédits et, le cas échéant, de crédits-bail destinés au financement des biens exportés.

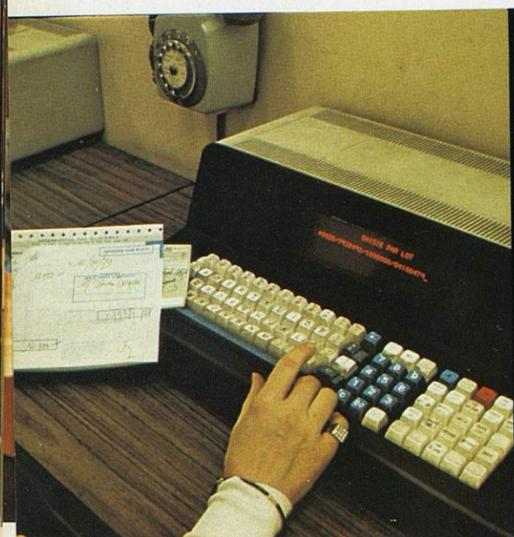
Pour compléter son action, sa Filiale, la Société de Promotion des Grands Projets Internationaux suit avec attention le développement des grands projets et effectue les études préparatoires que comporte la complexité de leur mise au point.

La B.N.P. suit aussi attentivement les conditions d'approvisionnement de la France en ressources énergétiques et en matières premières ainsi que celles du redéploiement de son économie, en tenant compte des modifications intervenues dans le monde. Elle a constitué à cet effet des cellules de réflexion en vue d'une action à long terme et elle compte ainsi offrir à ses clients des occasions d'investissement ou de vente dans les années à venir.

Les investissements des entreprises françaises à l'étranger rendus nécessaires par l'évolution des échanges avec les pays en voie de développement posent de délicats problèmes de financement en capital. La B.N.P. a prêté son concours en s'associant aux risques, souvent difficilement appréciables, de ce genre d'opérations par une filiale : Invest Export, créée à cet effet et dont le rôle essentiel est de participer au capital de sociétés étrangères quand l'exportation de matériel et de techniques français le nécessite. Elle a également utilisé les moyens dont dispose dans ce domaine la Société Financière Européenne, banque associée avec laquelle elle a coopéré dans son rôle de "merchant bank" internationale pour le compte de clients communs.

Il reste que le développement de ces opérations demanderait que soient revues dans un sens plus favorable les modalités des garanties étatiques et l'affectation d'aides particulières. La B.N.P. se préoccupe de présenter des propositions à cet effet.

Enregistrement en Agence
d'une écriture sur terminal.



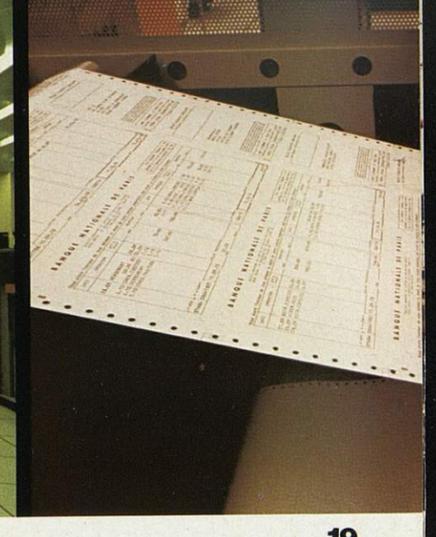
Le tri des chèques.



Une salle d'ordinateurs.



Edition des extraits de comptes.



LA B.N.P. ET L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE



François Hecker
Directeur Général-Adjoint
Division Internationale

Le réseau étranger

La B.N.P. a amélioré son organisation, tant à Paris qu'à l'étranger, pour assister encore davantage l'activité internationale de sa clientèle et promouvoir les échanges extérieurs. Elle a poursuivi, d'autre part, l'expansion et la diversification à l'étranger de réseaux déjà exceptionnellement étendus.

A Paris, un département du Négoce International a été créé au sein de la Division Internationale. Il est chargé de suivre la clientèle des négociants en matières premières de la banque, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que d'aider les exportateurs, notamment dans le domaine des "compensations", modalité d'échange qui tend à se développer, spécialement avec les pays de l'Est et du tiers monde.

En outre, dans les principales implantations extérieures, des spécialistes des échanges internationaux ont été désignés pour être les correspondants des services centraux parisiens et des clients qui désirent leur assistance, en particulier au cours de leurs déplacements à l'étranger.

Malgré un environnement économique peu favorable, la B.N.P. a créé de nouveaux sièges et bureaux et a renforcé les structures déjà existantes.

En Europe du Nord, un bureau de représentation a été ouvert à Stockholm, s'ajoutant à celui d'Oslo dont le développement est très encourageant. Deux agences nouvelles, l'une à Rotterdam, l'autre à Hambourg, sont attendues cette année complétant, dans cette partie du monde, le dispositif portuaire de la

B.N.P. depuis longtemps installée à Londres, où la B.N.P. Ltd a considérablement étendu sa clientèle de firmes britanniques, et plus récemment à Amsterdam et à Anvers. Düsseldorf est déjà venue s'ajouter aux implantations en Sarre et à Francfort.

Dans les pays du sud de l'Europe, la B.N.P. n'était présente, jusqu'à ce jour, que par des bureaux de représentation à Lisbonne, Milan, Rome et Madrid. Les autorités espagnoles ont accepté l'ouverture d'une succursale à Madrid qui deviendra effective avant la fin du premier semestre 1979. En Italie, l'ouverture d'une succursale à Milan a été acceptée également, dans son principe, par les autorités de ce pays et deviendra opérationnelle à la fin de 1979.

Dans les pays socialistes européens, dont le commerce extérieur s'intensifie, la B.N.P. vient d'ouvrir un bureau de représentation à Budapest, en Hongrie, et elle projette d'en ouvrir un autre à Belgrade, en Yougoslavie, pour compléter les services rendus par les délégations de Moscou et de Varsovie.

Outre-Atlantique, la B.N.P. a ouvert une agence à Edmonton, au Canada, portant à cinq le nombre de ses implantations dans ce pays. Elle a aussi ouvert un deuxième siège à Los Angeles, en Californie, pour parfaire son dispositif sur le continent américain où sa filiale, la French American Banking Corporation a fait un brillant exercice en développant notamment ses interventions dans le financement des matières premières. Un bureau de représentation a été ouvert à Bogota pour continuer d'assurer sa présence en Colombie après la cession à des intérêts locaux de sa participation dans le Banco Franco Colombiano.

Dans le Pacifique, la B.N.P. Nouvelle-Calédonie a repris dans de bonnes conditions les activités de la B.N.P. à Nouméa. En Australie, une nouvelle agence a été créée à Adélaïde, portant à cinq sièges les implantations dans ce pays. La filiale, Australian European Finance Corp. Ltd, compte tenu du développement de ses opérations financières, a porté son capital à 10 millions AUD.

En Asie, toutes ses succursales ont continué de connaître une progression remarquable : Séoul, en Corée du Sud, Tokyo, au Japon, Hong-Kong, avec ses huit agences rattachées, sa filiale spécialisée B.N.P.-Daiwa (Hong-Kong) Ltd (ex-Pan Asian Finance Ltd), Manille, aux Philippines, Singapour, placée au centre même des pays de l'Asean où œuvrent efficacement à ses côtés les bureaux de représentation de Bangkok, Djakarta et Kuala Lumpur. Aux Indes, le réseau, fort de cinq implantations, a obtenu des résultats satisfaisants.

En Iran, malgré les récents événements, la présence de la B.N.P. a été assurée sans interruption au travers de sa Délégation Générale à Téhéran et de sa banque associée, la Banque Etebarate.

La B.N.P.I., qui assure la présence du groupe B.N.P. dans l'Océan Indien, par sa filiale, la B.N.C.I.-O.I., a enregistré, tant à l'île Maurice qu'à La Réunion, d'excellents résultats.

Au Liban, la B.N.P.I. a redéployé ses installations et les 5 sièges qu'elle y compte désormais ont repris leur activité. Son représentant à Sanaa a favorisé le développement très satisfaisant de la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge, à Djibouti, ainsi que le commerce extérieur de la France avec la République Arabe du Yémen.

Au Moyen-Orient également, la succursale de Manama, à Bahrein, a poursuivi favorablement son action. Enfin, la Banque du Caire & de Paris a connu, en 1978, un premier exercice prometteur.

Sur le continent africain, la B.N.P. est associée dans de nombreuses banques affiliées à la Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.) où se trouvent réunies avec elle la Bank of America, la Dresdner Bank et la Banque Bruxelles Lambert.

L'ensemble de ces banques affiliées a accompagné le développement économique et bénéficié de la stabilité politique de la plupart des pays où elles sont installées.

Au Nigeria, l'United Bank of Africa, qui est directement affiliée au groupe B.N.P., participe largement au développement d'un pays riche en ressources pétrolières et réalise, de ce fait, des résultats substantiels.

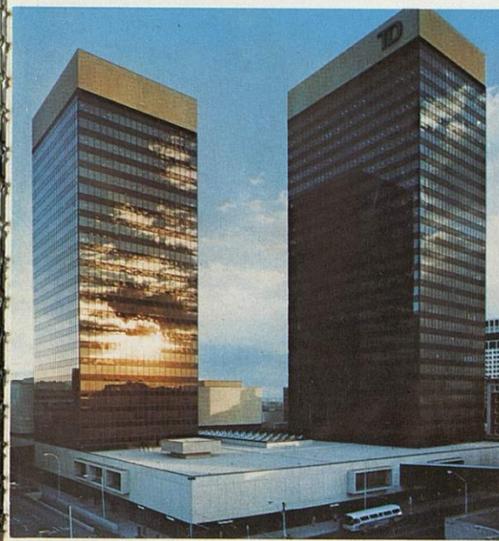
Enfin, au Maghreb, les deux filiales marocaine B.M.C.I. et tunisienne U.B.C.I. de la B.N.P.I. ont continué de jouer un rôle essentiel dans l'économie de ces pays.

Au total, la B.N.P. disposait, à la fin de 1978, d'un réseau extrêmement dense de banques associées, filiales, succursales et agences, délégations générales et bureaux de représentation, représentant près de 500 implantations et affirmant sa présence dans plus de 70 nations, sur tous les continents. Un ensemble de réseaux télex propre à la B.N.P. assure leur liaison ainsi que celle de la place financière de PARIS avec tous les grands centres financiers et économiques du monde. Près de 450 collaborateurs confirmés détachés par la B.N.P. dans l'ensemble de ses implantations à l'étranger y encadrent un effectif de plus de 10 000 agents. Ainsi, est-elle en mesure de rendre les services les plus diversifiés à une clientèle elle-même très diverse, répartie dans tous les secteurs d'activité et comprenant aussi bien les entreprises locales que les filiales à l'étranger des Sociétés françaises et les multinationales.

Opérations de change.



Agence d'Edmonton (Canada).
Toronto Dominion Tower



Agence de Dusseldorf (République Fédérale Allemande).



Les banques associées

Au réseau de ses filiales et succursales, la B.N.P. ajoute les moyens déployés par les banques avec lesquelles elle entretient des relations privilégiées et avec lesquelles, cette année encore, elle a coopéré très étroitement.

L'Association pour la Coopération des Banques en Europe (ABECOR), où sont réunies huit des plus grandes banques européennes et des banques associées, a poursuivi les travaux menés en commun pour améliorer les relations bancaires et favoriser les échanges en Europe. Elle a notamment étudié les conditions d'une émission d'obligations libellée en ECU et en a soumis le projet à la B.E.I. et à la C.E.C.A.

La B.A.I.I. a porté son capital de 50 millions de F à 100 millions de F pour tenir compte du développement de ses opérations sur le marché des euro-crédits et des euro-émissions. La participation qu'elle a prise dans le capital d'Hill Samuel lui permettra de coopérer avec cet établissement dans un champ d'intervention élargi.

Le groupe de la Société Financière Européenne a enregistré, cette année encore, des résultats en progression de 44 %.

Ce groupe a procédé en 1978 à l'acquisition d'une banque à Nassau en vue d'accroître sa pénétration sur le continent américain et d'affirmer davantage son rôle de "merchant bank".

Pour appuyer son action en Amérique du Sud, la B.N.P. a pris en 1976 une participation dans Eulabank qui réunit à Londres des banques européennes et des banques latino-américaines. Sa coopération avec cette banque internationale, qui a déjà enregistré de bons résultats, a été particulièrement active.

Le Saudi International Bank, au Conseil de laquelle la B.N.P. représente cette année plusieurs banques internationales qui en sont actionnaires aux côtés de la Saudi Arabian Monetary Agency, a continué de développer ses activités internationales et ses services spécialisés au profit des entreprises en relation d'affaires avec l'Arabie Saoudite.

Au cours de l'année 1978, la COFIFA a participé pour sa part majoritaire à l'augmentation du capital de sa filiale, la B.I.A.O., en portant ainsi le capital de cette banque à 100,4 millions de francs français.

Crédits et émissions internationaux

La dimension internationale de la B.N.P. l'a amenée, cette année encore, à jouer un rôle non négligeable sur le marché des crédits libellés en devises étrangères, malgré la prudence à laquelle elle est tenue dans ce domaine.

Elle a réservé ses moyens aux crédits financiers liés aux exportations ainsi qu'à certains de ses clients étrangers particulièrement sélectionnés sur les places où elle entend

renforcer sa position. Sur les 62 opérations, d'un montant unitaire souvent élevé, auxquelles elle a participé en faveur de non-résidents, elle en a dirigé ou co-dirigé 24.

Sur le marché des émissions internationales, la B.N.P. a joué un rôle de premier plan auquel ont contribué les antennes spécialisées dont elle dispose à New York, Montréal, Tokyo, Hong-Kong et Singapour. Malgré les difficultés de ce marché en 1978 et la baisse du volume des obligations émises, elle a dirigé ou co-dirigé 52 opérations pour un montant de plus de 3,4 milliards USD alors qu'elle en avait dirigé ou co-dirigé 44 pour un montant de 2,5 milliards USD en 1977. Elle a notamment participé en garantie et en placement à la presque totalité des euro-émissions publiques, se situant ainsi à la première place des banques françaises et à la septième place des banques de tous les pays qui sont intervenues sur ce marché. La B.N.P., en outre, a été parmi les deux ou trois banques les plus actives en Europe sur le marché secondaire des euro-obligations.

LA B.N.P. ET SES ÉVOLUTIONS INTERNES



Claude Reinhart
Directeur Général-Adjoint
Directeur de la Prévision
et de l'Organisation

Installations, équipements et méthodes

La B.N.P. a poursuivi l'adaptation de son réseau métropolitain. Elle a fermé 8 guichets et en a ouvert 32, portant leur nombre total à 1 885. Dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil de la clientèle, et de travail, un plan de rénovation sur 6 ans est en cours qui a, notamment, concerné cette année les succursales de Grenoble, Toulouse, Boulogne-sur-Mer, Roubaix, Beauvais et Le Havre. Un important effort a, d'autre part, été consenti pour améliorer les installations de protection et de sécurité.

La B.N.P. a également poursuivi l'installation de terminaux dans les sièges pour y saisir les informations et accéder aux fichiers. Il est prévu que tous les sièges en seront pourvus en 1981, au plus tard.

Une trentaine de sièges de province ont été munis de machines autonomes de traitement de chèques. Une soixantaine seront installées en 1979. La B.N.P. prépare ainsi le nouveau régime de compensation à l'échelon départemental.

Une seconde unité de traitement de chèques décentralisée a été installée rue du Louvre, à Paris. Chaque unité a été équipée de matériel à haute performance. La modernisation des moyens de traitement de chèques sur Paris et la Région Parisienne sera ainsi achevée en 1979. Elle permettra notamment d'éliminer la circulation interne des petits chèques.



Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

La construction du Centre de Traitement de l'Information du Vaudreuil, décidée en 1977, est en cours. Sa mise en service aura lieu, comme prévu, en Juin 1979. Il a été, d'autre part, décidé en 1978 de renforcer les installations du Centre de traitement de l'information de Lyon Ecully pour lui permettre d'accueillir des moyens de traitement plus puissants.

Le nouveau Centre administratif de Rouen a commencé à fonctionner en Juin 1978. Sa montée en charge sera achevée en 1979.

Enfin, la B.N.P. a mis en service un système général d'information couvrant l'ensemble de son réseau métropolitain. Conçu pour saisir et enregistrer, selon des procédures nouvelles, les informations

Signature d'un contrat d'émission d'obligations internationales.

La succursale de Tokyo.



Gestion d'un réseau de télétraitement dans un centre informatique.

Sièges permanents (en unités) Statistiques "Métropole"

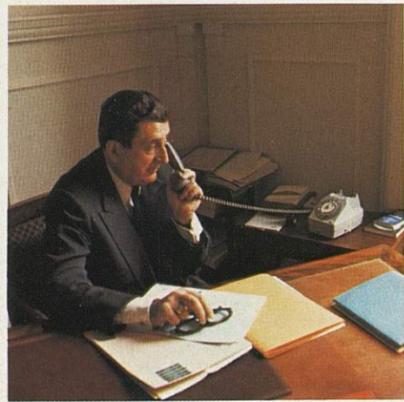
1974							1801
1975							1832
1976							1842
1977							1864
1978							1882
	250	500	750	1 000	1 250	1 500	1 750



comptables et celles qui touchent à l'identification des clients, les contrôler et les consigner dans des fichiers mis à jour régulièrement, il a permis de tenir les comptes de clientèle et simultanément de produire les documents comptables conformément au nouveau plan entré en vigueur le 1^{er} janvier 1978. Il doit permettre, ultérieurement, après sa mise au point et par une exploitation affinée des fichiers, la production de divers documents à l'usage des clients et des différents services de la Banque.

Georges Chanet

Directeur Central
Direction du Contentieux



Trésorerie et structure du bilan

La B.N.P. a conservé, en 1978, une trésorerie largement excédentaire et a maintenu le rôle de premier plan qu'elle joue en tant qu'établissement prêteur sur le marché monétaire.

Pour compenser l'accroissement de ses engagements à moyen terme en devises et s'assurer des ressources stables correspondantes, la B.N.P. a procédé, en 1978, à deux émissions d'obligations : la première, en Février 1978, sur le marché international, de USD 75 millions, à taux variable, d'une durée de 4 ans ; la seconde, en Août 1978, sous forme de placement privé, de USD 60 millions, à taux variable, d'une durée de 5 ans.

Les entreprises en difficulté et le sort des créances bancaires sont restés, en 1978, une préoccupation majeure, le nombre des procédures judiciaires d'apurement collectif du passif ayant eu plutôt tendance à s'accroître. Malgré une jurisprudence témoignant en général d'une compréhension plus réaliste de leur rôle en période de difficultés économiques, les banques restent soucieuses quant à l'issue de contentieux difficiles. C'est la raison pour laquelle la B.N.P., cette année encore, a constitué un montant net de provisions en augmentation sur celui de l'année précédente.

LA B.N.P. ET SON PERSONNEL



Guy Hazard
Directeur Central
Direction du Personnel

Le bilan social

Le Bilan Social, qui sera établi cette année en application de la loi du 12 juillet 1977, présentera un exposé

ordonné et complet des informations concernant le personnel ; il groupera, en une série de tableaux commentés, les données chiffrées relatives à l'emploi, à la formation, aux rémunérations et aux avantages sociaux, aux conditions de travail, ainsi qu'aux relations professionnelles et à la concertation dans l'entreprise. Une bonne part de ces informations était déjà fournie de façon régulière aux Comités d'Etablissement et au Comité Central d'Entreprise ; en 1978, la B.N.P. a mis en place les procédures de recensements statistiques et comptables qui ont apporté les compléments nécessaires. Comme le prévoit la loi, ces indicateurs sociaux, rassemblés dans un document unique et mis à jour après chaque exercice, permettront dès cette année "d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social" et, par la suite, "d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus".

La procédure d'élaboration prévue par la loi comporte deux étapes, échelonnées d'Avril à Juin. En premier lieu, les Groupes d'Exploitation et les organes de gestion qui ont constitué un Comité d'Etablissement et qui comptent plus de 300 agents dressent un "Bilan Social d'Etablissement", remis pour examen au Comité. A la B.N.P., cette présentation sera faite également lorsque l'effectif n'atteint pas 300. Dans un deuxième temps, un bilan global sera présenté au Comité Central d'Entreprise. Ce document de synthèse sera ensuite édité et largement diffusé parmi le personnel.

Les informations contenues dans ce premier Bilan Social, confirmeront les évolutions amorcées au cours des précédents exercices dans les différents domaines auxquels il s'applique.

L'emploi

Les effectifs métropolitains au 31 décembre (48243) sont restés à 284 près au niveau des effectifs de l'année antérieure. Cette quasi-stabilité recouvre cependant des réalités différentes dans les Services Centraux et les Sièges d'exploitation.

Dans les Services Centraux, la mise en œuvre progressive du plan de développement informatique et les réorganisations permettent des économies d'effectifs qui, en deux ans, ont porté sur 323 postes de travail. En 1978, malgré un développement sensible de certains secteurs de la Direction Générale, en particulier de ceux qui traitent les opérations internationales, on enregistre une diminution nette de 125 agents.

Dans le même temps, les effectifs des Sièges d'exploitation recevaient un renfort de 409 personnes, cette augmentation devant leur permettre de faire face à une charge exceptionnelle de travail provoquée par l'entrée en application du nouveau système comptable.

L'objectif, pour 1979, est de continuer à alléger les tâches administratives, dans les Sièges et dans les Centres, pour affecter le maximum de collaborateurs aux activités d'exploitation, tout en revenant à un effectif global proche du niveau atteint fin 1977.

Compte tenu des départs, notamment pour la retraite, la B.N.P. a recruté, en 1978, 2560 agents parmi lesquels 246 bénéficiaires de stages pratiques en entreprise accueillis sous le régime de la loi du 5 juillet 1977. En 1979 et les années suivantes, la B.N.P. aura à maintenir un rythme élevé de recrutement, les départs pour la retraite, dans les prochaines années, devant s'accroître.

La formation

Ces caractéristiques — ajustement en légère baisse de l'effectif, accroissement sensible des départs pour la retraite — imposent à la B.N.P. une amélioration déjà amorcée des actions de formation : la part consacrée à la première formation doit se réduire, tandis que celle qui concerne les actions de perfectionnement, à la fois pour préparer l'encadrement futur aux évolutions techniques et assurer un meilleur développement des carrières,

Commande d'une imprimante à laser.



Effectifs
(en unités)
Statistiques "Métropole"

1974										46394
1975										47502
1976										47861
1977										47959
1978										48243
0	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	

Un séminaire de formation à Louveciennes.



Le Centre de conservation de Dinan.



sera intensifiée. Parallèlement, ont été développés les cycles de formation visant à améliorer l'accueil et le service de la clientèle.

La formation des cadres aux méthodes de direction et de gestion a été accentuée. Pour ceux qui reviennent d'une affectation à l'étranger ou dans les départements d'outre-mer et qui doivent être réintégrés dans les effectifs métropolitains, ont été développés des stages de formation techniques propres à faciliter leur réinsertion professionnelle.

La préparation des futurs responsables des questions internationales a été poursuivie, en particulier dans le cadre européen de l'Abecor Banking Institute (A.B.I.N.), nouvelle appellation de l'I.B.I.N., qui réunit à Bad Homburg, en R.F.A., les partenaires de l'Abecor.

Outre les actions de formation destinées à étendre la qualification du personnel, la recherche d'une bonne adaptation des agents aux postes de travail a conduit à poursuivre les efforts en vue d'orienter chaque collaborateur vers une fonction correspondant le mieux possible à ses aspirations et à ses capacités. A cet égard, un plus grand nombre d'entretiens d'orientation ont été conduits dans les Groupes et Organismes de la Banque. Le cas échéant, à l'issue de ces entretiens, les actions de formation apparaissant nécessaires ont été mises en place.

La B.N.P. a continué de participer activement au Centre de Formation de la Profession Bancaire : 8 500 de ses agents ont suivi les cours dispensés par ce Centre, ou dans le cadre de la profession, aux différents niveaux d'enseignement : Certificat d'Aptitude Professionnel, Brevet Professionnel, Institut Technique de Banque, Centre d'Etudes Supérieures de Banque. L'importance du budget Formation de la B.N.P., qui représente toujours entre 4 % et 5 % de la masse salariale, témoigne de ses efforts en la matière.

Les rémunérations

La profession a pris des mesures générales qui ont permis d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des salaires par rapport à l'indice INSEE.

S'y sont ajoutées, conformément à la Convention Collective, dans le cadre de l'entreprise, les mesures individuelles liées à l'ancienneté, celles qui récompensent la qualité professionnelle ou l'élévation de la technicité, et les promotions dans la hiérarchie.

Au total, en prenant également en compte la variation de l'effectif, la masse salariale, au titre de l'exercice, est en augmentation de 11,9 % par rapport à l'année précédente. Il faut souligner le fort accroissement des charges sociales qui ont représenté, en 1978, 48,42 % des rémunérations versées, contre 47,81 % l'année précédente. Le salaire minimum sur 12 mois a été porté au 1^{er} novembre 1978 à F 2 630.

L'amélioration de la qualification du personnel et la technicité plus grande des tâches qui lui sont demandées se sont traduites, au fil des années, par une sensible modification de la pyramide hiérarchique, les employés qui représentaient encore, en 1974, 52 % du total de l'effectif, atteignent, à fin 1978, 46 % seulement.

La place des femmes dans notre encadrement — 14 % des cadres environ —, en constante amélioration, n'est pas encore à un niveau satisfaisant. Nous nous efforçons de favoriser la promotion féminine en leur ouvrant de nouvelles filières de carrière notamment dans les postes au contact de la clientèle.

Les avantages sociaux

A ces charges de personnel, il faut ajouter la contribution de la B.N.P. au budget social géré par les Comités d'Etablissement et le Comité Central d'Entreprise. Ces dépenses ont représenté en 1978 près de F 200 000 000 en accroissement de près de 15 % sur celles de l'année précédente. Sur la base de l'effectif moyen de 1978, elles correspondent à un coût moyen par agent de F 4 030. Son accroissement, qui a été en 1978 de 13,8 % par rapport au coût moyen de l'année précédente, témoigne de la continuité de l'effort social de la Banque.

En outre, la B.N.P. a poursuivi en faveur du personnel sa politique de prêts à moyen et long terme afin de faciliter l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat : l'encours

de ces prêts a augmenté d'environ 13 % en 1978.

A la demande des Organisations Syndicales signataires de l'accord de participation — C.F.T.C. et S.N.B. — un nouvel accord visant à faire moins dépendre le montant de l'intéressement du volume des provisions à constituer pour créances douteuses a été négocié et signé en Décembre 1978. Il s'appliquera — sous réserve d'homologation par l'Administration — rétroactivement à l'exercice 1977 et aux exercices 1978 et 1979.

La B.N.P. a, en outre, créé un nouveau Fonds commun de placement dénommé "Epargne B.N.P.", réservé à l'épargne individuelle de son personnel. Les sommes versées à ce fonds bénéficient des avantages fiscaux attachés aux plans d'épargne d'entreprise, mais aussi des avantages fiscaux prévus par la loi du 13 juillet 1978 et d'un abondement en espèces à hauteur de 30 % des versements dans la limite de F 2 000 par adhérent et par an, pendant les années 1979, 1980 et 1981.

Les conditions de travail

En matière d'hygiène et de sécurité, notre Service de médecine du travail poursuit, en liaison avec les Comités compétents, une action efficace en ce qui concerne la prévention des risques professionnels. Deux préoccupations essentielles dominent depuis plusieurs années les efforts déployés pour faire progresser la qualité de nos installations. Il s'agit,

d'une part d'offrir un cadre de travail amélioré par une réduction des densités d'occupation et un nouvel aménagement des locaux, d'autre part de rendre plus sûre la protection des guichets contre les agressions extérieures. Une part importante de nos programmes immobiliers est consacrée à cette double action.

Les horaires variables sont encore peu répandus dans la profession bancaire. Des obstacles techniques viennent parfois en gêner l'application. A la B.N.P., un certain nombre d'organes et de services ont pu néanmoins être dotés de ce régime, qui semble apporter au personnel des commodités appréciées. La Banque est prête à de nouveaux efforts pour en étendre l'emploi.

Les relations professionnelles et la concertation

Pour rendre plus ordonné et plus efficace le fonctionnement des instances représentatives du personnel, Délégations et Comités, des contacts réguliers sont entretenus avec les Organisations Syndicales. La Banque supporte pour la bonne marche de ces institutions, des charges importantes, tant sous forme d'heures allouées aux titulaires de mandats électifs et aux représentants syndicaux, qu'au travers d'un important budget de fonctionnement, en majoration de 15 % sur celui de l'exercice précédent.

Des efforts parallèles sont faits pour favoriser les liaisons hiérarchiques, et améliorer l'information et les relations de travail.

Pour mesurer l'effet de ces différentes actions, un sondage d'opinion a été réalisé dans le personnel : 3 000 personnes tirées au sort ont été consultées et les résultats détaillés de l'enquête ont été communiqués au personnel par l'intermédiaire du journal d'entreprise "DIALOGUE". Un bilan et un plan d'action ont été arrêtés, et, conformément à la loi du 2 janvier 1978, un rapport sur la concertation a été établi pour faire le point des réalisations et des intentions dans ce domaine.

Les moyens de cette politique sont très diversifiés : amélioration de l'information, tant montante que descendante, développement des pratiques participatives, instauration de nouvelles formes de consultation grâce à la création de groupes de travail, formation de l'encadrement.

La B.N.P. montre bien ainsi sa résolution d'aller de l'avant dans la voie qu'elle suit depuis nombre d'années pour développer, au sein de l'entreprise, un véritable esprit de concertation. Elle y voit en effet le moyen, non seulement d'améliorer l'intérêt du travail, mais aussi de favoriser, par une meilleure compréhension mutuelle, l'épanouissement de ses collaborateurs, à quelque poste qu'ils se trouvent.

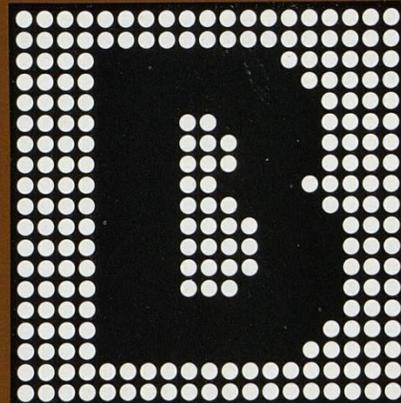
La Succursale de Chartres.



Le standard téléphonique "autocommutateur temporel" du Siège social.



RÉSULTATS ET BILAN DE LA B.N.P.



Les comptes de l'exercice 1978 sont établis selon le nouveau plan comptable bancaire, qui a modifié sur plusieurs points la présentation des résultats et du bilan. Celui-ci enregistre, par ailleurs, les effets de la réévaluation prescrite par les lois de finances de 1977 et 1978.

Pour permettre une comparaison valable entre l'exercice 1978 et l'exercice 1977, les comptes de l'exercice 1977 ont été reconstitués selon le plan comptable 1978.

1 - LES RESULTATS

En vertu du nouveau plan comptable :

- les comptes de charges et de produits sont regroupés sur un document unique appelé "Compte de résultats",
- les plus-values sur réalisation de titres de placement sont incluses dans les produits d'exploitation bancaire,
- les moins-values sur cession de titres de placement et les intérêts servis sur emprunts obligataires figurent dans les charges d'exploitation bancaire,
- la taxe sur les salaires est désormais rangée parmi les charges de personnel.

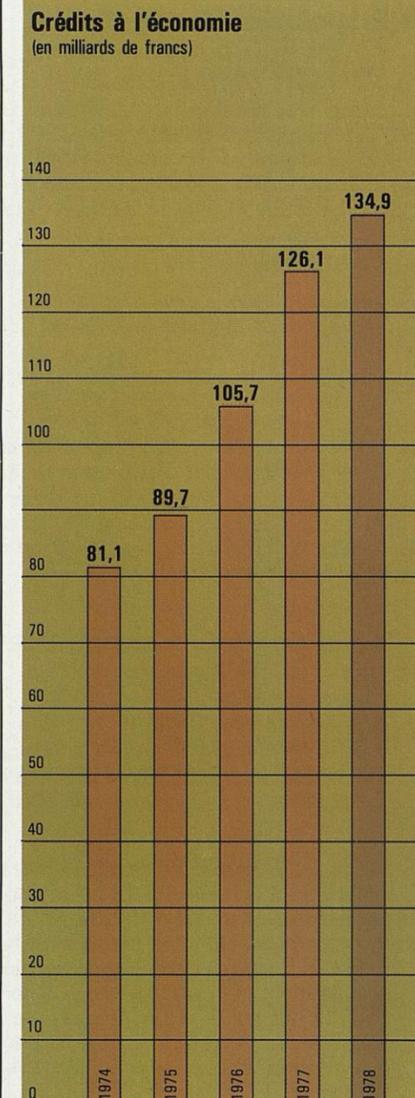
Les résultats de l'exercice s'élèvent à 335 millions de francs contre 290 millions l'exercice précédent.

En métropole, le produit net d'exploitation bancaire s'accroît de 816 millions de francs. Les frais de personnel progressent de 545 millions de francs et les charges générales d'exploitation de 250 millions de francs. Enfin, les dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions reviennent de 873 à 846 millions de francs malgré une augmentation sensible des provisions pour créances douteuses et litigieuses : 78 millions de francs.

* Hors métropole, les résultats des Sièges s'établissent à 113 millions de francs contre 74,9 millions de francs en 1977.

Pour l'ensemble des réseaux, le produit net d'exploitation bancaire, qui résulte de la différence entre les produits et charges d'exploitation bancaires, s'établit à 8 224 millions de francs.

Au produit net d'exploitation bancaire de	8 224 millions F
viennent s'ajouter divers produits (revenus des immeubles, produits exceptionnels et reprises de provisions hors exploitation) pour	130 millions F
formant un total de	8 354 millions F
sur lequel viennent s'imputer :	
— les frais généraux	— 6 803 millions F
— les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions	— 932 millions F
— l'impôt sur les sociétés 1978, inclus le montant de la contribution exceptionnelle pour 81 MF	— 284 millions F
faisant ressortir un bénéfice net de l'exercice de	335 millions F



■ Proposition de répartition

Sur ce bénéfice de	F	335 064 975,48
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 397 834 parts de la B.N.C.I. et aux 303 154 parts du C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour la B.N.C.I. et F 22,53 pour le C.N.E.P.) à raison de :		
— F 0,3762 brut par titre pour la B.N.C.I.		— 149 665,15
— F 0,6759 brut par titre pour le C.N.E.P.		— 204 901,79
Le solde disponible ressort à	F	334 710 408,54
auquel s'ajoute le report antérieur de		14 208 675,11
pour former un total de	F	348 919 083,65

Pour renforcer les fonds propres de la Banque il est proposé de donner à la distribution de dividendes qu'il était possible d'envisager la forme d'une attribution d'actions gratuites par le truchement d'une affectation aux réserves suivie d'une augmentation de capital d'une somme d'égale importance.

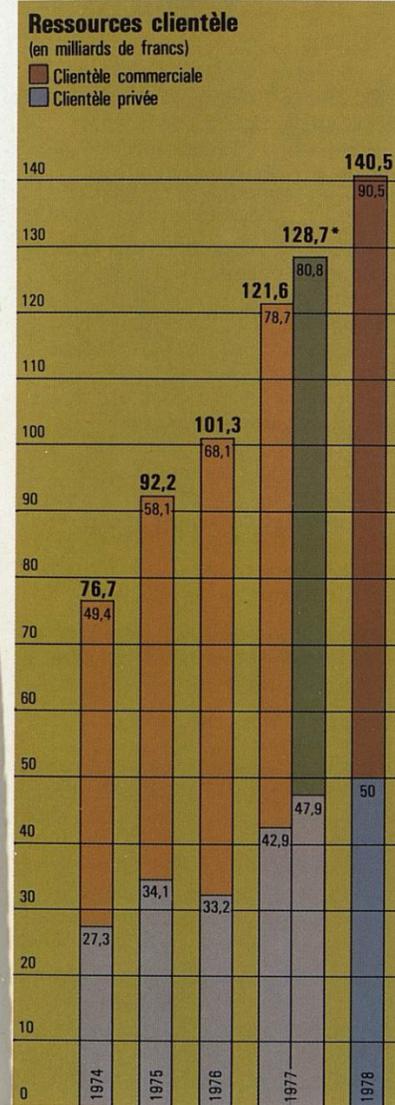
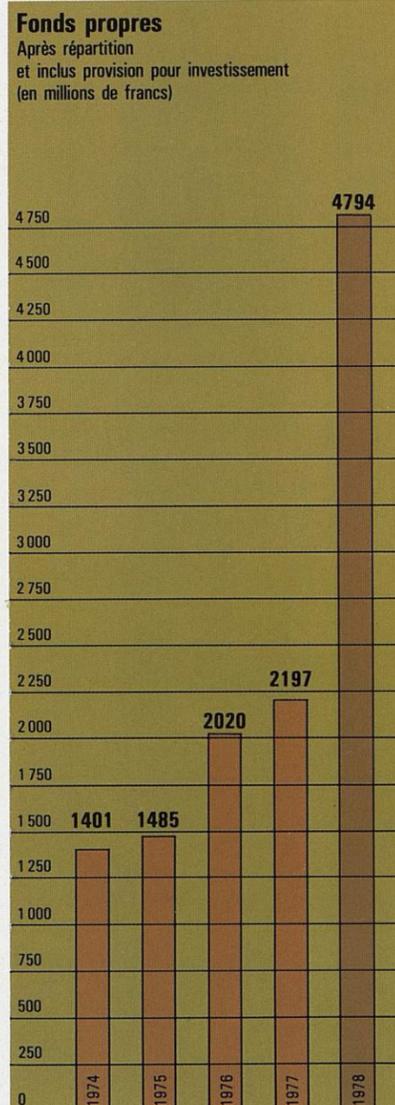
A cette fin, la somme de 348 919 083,65 serait ainsi répartie :

— Réserve légale		—
— Réserves	F	334 407 500,00
dont F 22 171 494 affectés à la réserve spéciale pour investissements, F 3 254 483,39 à la réserve spéciale des plus-values à long terme et le surplus à la réserve ordinaire.		

Après ces affectations, l'ensemble des réserves s'élèverait à F 1 824 407 500 sur lesquels serait prélevée une somme de F 104 407 500 qui serait incorporée au capital et permettrait la création de 1 044 075 actions de F 100 de nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 nouvelles pour 17 anciennes, étant précisé que l'actionnaire principal aurait à renoncer à 9 500 droits de souscription, et que les actions nouvelles porteraient jouissance du 1^{er} janvier 1979.

Les réserves seraient ainsi ramenées à F 1 720 000.000

— Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour la B.N.C.I. et F 1,3241 par titre pour le C.N.E.P.	F	699 304,31
le surplus	F	13 812 279,34
étant reporté à nouveau.		



* nouveau plan comptable

2 - LE BILAN

Le nouveau plan comptable modifie de façon importante le contenu et la présentation du bilan et des postes hors bilan :

- les acceptations à payer et les postes débiteurs correspondants sont transférés au hors bilan ;
- les valeurs données en pension ou vendues ferme en contrepartie de la conservation des effets en portefeuille sont maintenues au passif du bilan jusqu'à leur échéance ;
- la clientèle commerciale est partagée en deux catégories : Sociétés et Entrepreneurs individuels ;
- parmi les ENBAMM sont distingués : les Etablissements financiers à titre principal, qui demeurent assimilés à des banques, et les Organismes d'assurances et de prévoyance qui sont repris dans la rubrique "Divers".

A - Bilan de la B.N.P. avant réévaluation

Le bilan de la B.N.P. au 31 décembre 1978 s'élève à 303,6 milliards de francs contre 247,2 milliards à la clôture de l'exercice précédent, en progression de 22,8 %.

Les principaux postes de bilan ont évolué de la manière suivante :

■ Actif

- Concours à la clientèle. L'ensemble des concours à la clientèle s'élève à 134,9 milliards contre 126,1 l'année précédente.
- Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux. L'ensemble de ces comptes forme un total de 6,2 milliards de francs, en sensible augmentation par rapport à l'exercice précédent.
- Banques, Organismes et Etablissements financiers. Comptes ordinaires et comptes à terme sont en très nette progression. Ils se chiffrent à 84,1 milliards de francs.
- Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme. En progression de 15,8 %, cette rubrique s'établit à 38,5 milliards de francs.
- Titres de placement. — Les titres de placement totalisent 1,4 milliard de francs, en progression de 453 millions de francs, dont 116 millions de francs concernent les réseaux extérieurs.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement, déterminé dans les mêmes conditions que l'exercice précédent, s'est élevé à 20,7 millions de francs contre 6,2 millions de francs en 1977.

f) Comptes d'investissement.

— Les titres de participation et de filiales, en augmentation de 16,3 % s'élèvent à 1 169 millions de francs et ont fait l'objet de provisions pour dépréciations à concurrence de 12,5 millions contre 13,1 millions de francs en 1977. En outre, 57 millions de francs de provisions antérieurement constituées ont été libérées.

— Le poste "Immobilisations" s'élève à 814 millions de francs contre 664 millions l'exercice précédent. L'augmentation correspond aux dépenses d'investissements de l'exercice après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux autorisés.

g) Autres comptes.

Les autres comptes d'actif s'élèvent à 36,5 milliards de francs. La progression de 5 milliards de francs environ par rapport à l'exercice précédent concerne essentiellement le poste "Chèques et effets à l'encaissement".

■ Passif

a) Dépôts de la clientèle.
L'ensemble des dépôts de la clientèle — y compris les bons de caisse — s'établit à 140,5 milliards de francs.

Les comptes de Sociétés et d'Entrepreneurs individuels progressent comme les comptes de Particuliers, par suite du développement des comptes ordinaires (+ 9,9 %) et d'une contraction des comptes à terme (- 10,2 %).

Les comptes d'épargne à régime spécial atteignent 30,3 milliards et progressent beaucoup plus rapidement : + 19,3 %, de même que les bons de caisse avec 30,6 milliards de francs : + 14,1 %.

b) Dépôts des banques (inclus Instituts d'émission, Trésor Public et Comptes courants postaux).

Les dépôts à vue et à terme s'élèvent à 86,3 milliards de francs, avec une progression plus marquée des dépôts à terme.

c) Valeurs données en pension ou vendues ferme.

Le poste s'établit à 32,1 milliards de francs, en forte progression.

d) Autres comptes.

Les autres comptes du passif, exclus les capitaux permanents et la provision pour investissements, s'élèvent à 39,9 milliards de francs contre 32,6 milliards l'exercice précédent, soit + 22,4 %.

e) Capitaux permanents.

Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 4 857 millions de francs contre 4 272 millions à la fin de l'exercice 1977, en augmentation de 13,7 %. Ils se décomposent ainsi :

— Fonds propres, (capital, réserves, report à nouveau)	2 097 MF
— Provision pour investissements	91 MF
— Bénéfice de l'exercice	335 MF
— Emprunts obligataires en francs et en devises	2 334 MF

B — Réévaluation légale du bilan

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi de finances pour 1977 et de l'article 69 de la loi de finances pour 1978, nous avons procédé à la réévaluation de nos actifs non amortissables et amortissables en fonction de leur valeur d'utilité au 31 décembre 1976 et dans la mesure, bien entendu, où ils existaient encore dans le patrimoine de la Banque à la clôture de l'exercice 1978. En outre, les écarts de réévaluation constatés sur les biens amortissables ont été diminués du montant des amortissements correspondant aux exercices 1977 et 1978. En ce qui concerne plus particulièrement les titres de participation et de filiales, l'écart de réévaluation dégagé à fin 1976 a été éventuellement réduit en fonction de la valeur estimative de ces titres à fin 1978.

1 - Règles suivies pour la réévaluation.

■ Actifs non amortissables

Titres de participation et de filiales.

- Filiales consolidées françaises et étrangères.
La valeur de nos participations a été déterminée à partir de l'actif net extériorisé dans le bilan au 31 décembre 1976 après répartition, des filiales concernées, augmenté le cas échéant :
 - du produit de la réévaluation, de leurs propres immobilisations (participations — immeubles et terrains),
 - des provisions ayant le caractère de réserves, lorsqu'il en existait.

Toutefois, pour les sociétés consolidées suivantes :

- UFILOM — SIMCANA — BANCO FRANCO COLOMBIANO, il a été jugé préférable, compte tenu de leurs résultats, de ne retenir que la valeur nominale des titres ;
- COFIFA.

Etant donné qu'une partie de notre participation a été acquise en 1976 au niveau du cours de Bourse, inférieur à l'actif net réévalué, la valeur estimative retenue résulte de la moyenne entre l'actif net réévalué majoré des réserves non extériorisées et le cours de Bourse.

- Titres de filiales non consolidées et de participation.
Pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, c'est leur valeur boursière au 31 décembre 1976 qui a été prise en considération pour déterminer les éventuels écarts de réévaluation.

Pour les sociétés non cotées, l'estimation a été faite à partir de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Par exception, il a été tenu compte des réserves non extériorisées lorsqu'elles nous étaient parfaitement connues.

Terrains.

- en Métropole :
L'estimation de la valeur des terrains a été faite par une société d'expertise. Dans la quasi-totalité des cas, il y a eu estimation directe des terrains nus, à l'exclusion du bâti.

- Dans les réseaux extérieurs :
L'estimation a été faite par des experts locaux, par application à la valeur réévaluée de l'ensemble immobilier (terrain + bâti), d'un pourcentage représentant la charge foncière normale.

■ Immobilisations amortissables

Seules ont fait l'objet d'une réévaluation, les immobilisations à caractère "Immobilier" et donc durable.

En ce qui concerne la réévaluation du mobilier, du matériel et des équipements divers, il a paru opportun de retenir le coefficient 1, qui est seul de nature à traduire leur valeur d'utilité. L'évaluation des constructions pour les immeubles situés en Métropole a été confiée à l'expert chargé de l'estimation des terrains. Le montant de l'estimation de chacune d'elles a été comparé au montant plafonné obtenu en appliquant à leur valeur nette comptable les indices représentatifs de l'évolution du prix des constructions fixé par l'arrêté du 24 mars 1978.

Dans la mesure où l'estimation directe de l'expert a été inférieure à celle résultant de l'application des indices, c'est l'estimation directe qui a été retenue au titre de la réévaluation. Au contraire, lorsque la réévaluation directe s'est trouvée supérieure à celle résultant des indices, l'excédent n'a pas été ajouté à la valeur réévaluée des terrains mais inscrit à l'actif du bilan sur une ligne distincte de celle indiquant la valeur réévaluée des constructions. La contrepartie de cette écriture est également inscrite sur une ligne distincte du poste "Ecart de réévaluation" au passif du bilan. Cette façon d'opérer est conforme à l'instruction administrative prise en application du décret du 11 juillet 1978 et des recommandations du Conseil National de la Comptabilité.

Le même principe a été adopté pour nos Sièges des Antilles, tandis que pour nos Sièges à l'Étranger, la valeur des constructions résulte d'expertises locales.

2 - Les résultats de la réévaluation et son incidence sur le bilan.

Ces opérations ont fait apparaître les résultats suivants :

(en millions de francs)	Écart de réévaluation			Total
	Métropole	Antilles	Étranger	
Immobilisations non amortissables				
• Titres de filiales et participations	851,3	—	—	851,3
• Terrains et parts de S.C.I.	453,3	3,8	1,9	459
Total (I)	1 304,6	3,8	1,9	1 310,3
Immobilisations amortissables				
• Constructions	196,3	3,2	5,7	205,2
• Excédent de la valeur estimative des constructions s/valeur plafonnée	265	9,1	—	274,1
Total (II)	461,3	12,3	5,7	479,3
Écart de réévaluation (Total I + II)	1 765,9	16,1	7,6	1 789,6

L'écart de réévaluation afférent aux immobilisations non amortissables, soit F 1 310 millions, pourra ultérieurement être incorporé en tout ou partie au capital.

Un montant de 471,7 millions de francs d'amortissements complémentaires, venant en diminution du poste "Titres de Participations et de Filiales" pour 43,4 millions de francs et du poste "Immobilisations" pour 428,3 millions de francs, a été dégagé et transféré au passif du bilan. Il en a été de même pour 10,8 millions de francs de plus-values de cession portées en déduction du prix de revient de biens acquis en emploi en application de l'ancien art. 40 du Code Général des Impôts.

A la suite de ces diverses opérations, le poste "Titres de participation et de Filiales" est passé de 1 168,6 millions de francs à 2 063,3 millions de francs, en augmentation de 894,7 millions de francs et le poste "Immobilisations" a été porté de 813,9 millions de francs à 2 191,2 millions de francs, en progression de 1 377,3 millions de francs.

Parallèlement, le total du bilan qui se chiffrait, avant réévaluation, à 303,6 milliards de francs, s'établit, après réévaluation à 305,9 milliards de francs, en progression de 2 272 millions qui viennent majorer d'autant les capitaux permanents qui s'établissent à 7 129 millions de francs tandis que les fonds propres (y compris la provision pour investissements et le bénéfice de l'exercice) se trouvent portés à 4 795 millions de francs.

La contrepartie de ces augmentations d'actifs a été portée au passif dans les trois postes suivants :

■ "Écart de réévaluation"

pour 1 789,6 millions de francs.

• Rubrique "Provision réglementée" pour 205,2 millions de francs.

Il s'agit de l'écart résultant de la réévaluation des immobilisations amortissables, qui sera ramené aux résultats au prorata des amortissements pratiqués chaque année sur les immobilisations concernées.

• Rubrique "Réserve réglementée". Cette rubrique comporte deux lignes :

— "Écart sur éléments non amortissables" pour 1 310,3 millions. Cet écart de réévaluation peut être incorporé au capital,

— "Écart excédentaire sur éléments amortissables" pour 274,1 millions.

Cet écart correspond à l'excédent de la valeur estimative des constructions sur leur valeur plafonnée. Il ne peut être incorporé au capital et suit le même sort que la provision réglementée.

■ "Amortissements réglementés"

pour 10,8 millions de francs.

Il s'agit des plus-values de cessions réinvesties (suivant art. 40 du Code Général des Impôts).

■ "Amortissements complémentaires des investissements"

pour 471,7 millions de francs.

Ces amortissements complémentaires qui ont le caractère d'une véritable réserve font partie des fonds propres de la Banque.

Actionnariat

L'Etat a procédé, au cours de l'exercice 1978, à une nouvelle distribution gratuite d'actions réservées au personnel dans le cadre de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionnariat. Cette répartition, qui s'élevait à 34 631 actions, a porté à 210 982 le nombre total des actions détenues par le personnel, soit une part de 3,56 % du capital de la Banque.

Par ailleurs, 298 886 actions sont la propriété d'autres porteurs, du fait de souscriptions à titre onéreux ou d'acquisitions en Bourse. La part du capital détenue par des actionnaires autres qu l'Etat s'élève ainsi au total à 8,60 %.

Sur cette part, 107 132 actions, soit 1,80 % sont encore bloquées entre les mains du personnel, et 402 636 soit 6,80 % sont négociables.

Autorisation d'augmentation de capital

Il est proposé au Collège de renouveler, pour une nouvelle période de deux années, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, dans ses réunions des 31 mai 1977 et 19 mai 1978, d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant maximum de F 2 000 000 000 par l'incorporation de réserves, report à nouveau ou écart de réévaluation, ces augmentations de capital se faisant par distribution gratuite d'actions nouvelles.

Bilan définitif
AU
31 DÉCEMBRE
1978

Actif	Avant réévaluation	Après réévaluation
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	6 282 484 972,03	6 282 484 972,03
Banques, organismes et établissements financiers :	3 859 817 238,73	3 859 817 238,73
a) Comptes ordinaires	80 265 575 767,25	80 265 575 767,25
b) Prêts et comptes à terme	38 504 120 602,33	38 504 120 602,33
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme		
Crédits à la clientèle :	32 932 181 219,07	32 932 181 219,07
a) Créances commerciales	23 943 774 001,26	23 943 774 001,26
b) Autres crédits à court terme	37 949 597 473,93	37 949 597 473,93
c) Crédits à moyen terme	28 148 761 136,72	28 148 761 136,72
d) Crédits à long terme	11 925 611 989,50	11 925 611 989,50
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	29 188 901 318,17	29 188 901 318,17
Chèques et effets à l'encaissement	5 787 992 511,49	5 787 992 511,49
Comptes de régularisation et divers	1 382 878 892,04	1 382 878 892,04
Opérations sur titres		
Titres de placement :	508 213,68	508 213,68
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	1 360 045 256,69	1 360 045 256,69
b) Autres titres de placement	1 168 578 347,64	2 063 313 965,20
Titres de participation et de filiales	111 896 000,00	111 896 000,00
Prêts participatifs	813 887 821,21	2 191 230 452,34
Immobilisations		
	303 626 612 761,74	305 898 691 010,43

Hors bilan

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	4 707 875 000,00	4 707 875 000,00
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	5 713 725 000,00	5 713 725 000,00
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	16 479 824 000,00	16 479 824 000,00
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	32 650 895 000,00	32 650 895 000,00
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 338 656 000,00	1 338 656 000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	18 526 000,00	18 526 000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	713 508 000,00	713 508 000,00

Passif

	Avant réévaluation	Après réévaluation
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	15 621 124 178,17	15 621 124 178,17
Banques, organismes et établissements financiers :	8 913 229 259,22	8 913 229 259,22
a) Comptes ordinaires	61 754 303 352,99	61 754 303 352,99
b) Emprunts et comptes à terme	32 077 124 600,42	32 077 124 600,42
Valeurs données en pension ou vendues ferme		
Comptes créditeurs de la clientèle :		
Sociétés et entrepreneurs individuels :	27 852 490 795,92	27 852 490 795,92
— Comptes ordinaires	11 749 690 521,21	11 749 690 521,21
— Comptes à terme		
Particuliers :	23 792 317 543,72	23 792 317 543,72
— Comptes ordinaires	5 785 776 712,36	5 785 776 712,36
— Comptes à terme		
Divers :	8 344 740 273,12	8 344 740 273,12
— Comptes ordinaires	2 088 171 408,87	2 088 171 408,87
— Comptes à terme		
Comptes d'épargne à régime spécial	30 271 774 740,61	30 271 774 740,61
Bons de caisse	30 641 626 925,64	30 641 626 925,64
Comptes exigibles après encaissement	24 654 067 892,02	24 654 067 892,02
Comptes de régularisation, provisions et divers	14 319 343 048,20	14 319 343 048,20
Opérations sur titres	904 326 198,68	904 326 198,68
Obligations et emprunts subordonnés :	1 830 745 000,00	1 830 745 000,00
en devises à moyen terme	502 809 990,00	502 809 990,00
en francs à long terme		
Écart de réévaluation :		205 180 254,73
Provision réglementée	—	—
Réserve réglementée :		1 310 305 585,15
— Écart sur éléments non amortissables	—	274 104 657,37
— Écart excédentaire sur éléments amortissables	—	10 789 613,24
Amortissements réglementés	—	471 698 138,20
Amortissements complémentaires des investissements	91 084 170,00	91 084 170,00
Provision pour investissement	1 490 000 000,00	1 490 000 000,00
Réserves	592 592 500,00	592 592 500,00
Capital	14 208 675,11	14 208 675,11
Report à nouveau	335 064 975,48	335 064 975,48
Bénéfice de l'exercice		
	303 626 612 761,74	305 898 691 010,43

COMPTE DE RÉSULTATS

Débits	1978
Charges d'exploitation bancaire	11 952 524 705,62
Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	4 659 861 072,99
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	3 685 179 244,93
— Emprunts contre effets publiés ou privés	960 544 697,00
— Commissions	14 137 131,06
Charges sur opérations avec la clientèle	6 639 123 919,42
Charges sur opérations de crédit-bail	—
Intérêts sur emprunts obligataires	201 760 836,00
Autres charges d'exploitation bancaire	451 778 877,21
Charges de personnel	4 877 040 477,99
Impôts et taxes	186 599 378,61
Charges générales d'exploitation	1 719 052 842,09
Travaux, fournitures et services extérieurs	935 169 474,34
— Crédit-bail mobilier — Loyers payés	11 685 668,00
— Crédit-bail immobilier — Loyers payés	108 071 364,00
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	815 412 442,34
Autres charges générales d'exploitation	783 883 367,75
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	175 988 608,98
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	690 002 181,92
Charges exceptionnelles	20 364 830,55
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	40 926 117,00
Participation des salariés	25 163 021,18
Impôt sur les Sociétés	283 886 192,66
Bénéfice de l'exercice	335 064 975,48
Total	20 306 613 332,08

Crédits	1978
Produits d'exploitation bancaire	20 176 516 117,52
Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	6 378 024 622,76
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	3 943 769 875,20
— Prêts contre effets publics ou privés	2 427 789 585,33
— Commissions	6 465 162,23
Produits des opérations avec la clientèle	12 399 884 405,46
— Crédits à la clientèle	8 935 977 830,65
— Comptes débiteurs à la clientèle	2 989 068 941,14
— Commissions	474 837 633,67
Produits des opérations de crédit-bail	—
Produits des opérations diverses	1 214 177 892,31
Produits du Portefeuille-Titres	184 429 196,99
Produits accessoires	4 055 593,75
Produits exceptionnels	78 870 126,81
Reprises des provisions hors exploitation	47 171 494,00
Total	20 306 613 332,08

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés commerciales)

Nature des indications	1974	1975	1976	1977	1978
I — Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	500 000 000	500 000 000	500 000 000	592 592 500 (1)	592 592 500
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 925 925	5 925 925
c) Nombre de parts au 31/12 :					
— ex-B.N.C.I.	486 242	464 140	442 038	419 936	397 834
— ex-C.N.E.P.	370 522	353 680	336 838	319 996	303 154
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
II — Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 757 529 576	12 999 416 188	14 755 278 601	17 139 988 471	20 154 103 531
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions					
— Ancien plan comptable	691 749 819	1 222 413 231	1 218 826 613	1 389 588 656	1 445 354 307
— Nouveau plan comptable				1 412 879 521	1 445 354 307
c) Impôts sur les bénéfices	121 000 000	288 000 000	284 000 000	217 000 000	283 886 193
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	135 365 531	210 015 854	565 014 250	290 216 652	335 064 975
e) Montant des bénéfices distribués	71 938 066	89 529 517	1 170 969	98 890 182	1 053 871
III — Résultats des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions :					
— Ancien plan comptable	114,15	186,88	186,96	197,87	196,00
— Nouveau plan comptable				201,80	196,00
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	27,07	42,00	113,00	48,97	56,54
c) Dividende versé à chaque action (1)	11,92	14,90	—	16,50	—
IV — Personnel					
a) Nombre de salariés	48 560	49 944	50 303	50 463	50 844
b) Montant de la masse salariale	1 811 216 228	2 173 576 052	2 562 281 815	2 825 611 479	3 166 164 201
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales, etc.)	760 751 064	927 659 563	1 099 755 336	1 248 163 085	1 423 867 517

(1) Le capital a été porté le 1^{er} juin 1977 de 500 000 000 F à 592 592 500 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison de 5 pour 27, le dividende versé à chaque action pour les exercices 1973, 1974 et 1975 a été aménagé en conséquence.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1978

(Art. 247 et 295 du décret sur les Sociétés commerciales)

	Capital		Réserves	
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication				
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)				
• Société Financière Auxiliaire "S.F.A."		20 000 000		5 653 732
• Compagnie d'Investissements de Paris "C.I.P."		20 000 000		16 201 824
• Banque pour l'Expansion Industrielle "BANEXI"		70 000 000		28 783 108
• Natioéquipement		77 500 000		385 279
• B.N.P. Intercontinentale		59 233 200	228 410 961	
• Natiocrédibail		50 000 000		914 768
• B.N.P. Nouvelle-Calédonie		12 000 000		—
• Banque pour le Commerce International B.P.C.I.	CHF	23 600 000	CHF	39 359 844
• B.N.P. Limited Londres	GBP	10 000 000	GBP	10 983 037
• French American Banking Corp. New York F.A.B.C.	USD	20 000 000	USD	22 120 000
• B.N.P. Daiwa Hong-Kong	HKD	30 000 000	HKD	1 967 155
• Banco Fiduciario de Panama "PATCO"	USD	6 600 000	USD	1 657 872
• French Bank of California San Francisco	USD	8 000 000	USD	2 850 817
• B.N.P. Ireland Dublin	IEP	1 000 000	IEP	120 867
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
• B.N.C.I. "O.I."		25 000 000		120 437 875
• Compagnie Financière France-Afrique (COFIFA)		19 498 575		48 188 220
• Banque pour l'Industrie Française (B.I.F.)		50 000 000		53 854 882
• Union Méditerranéenne de Banques		80 000 000		2 597 615
• Natiobail		239 260 000		3 669 974
• Compagnie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme (CODETOUR)		60 000 000		2 578 852
• Natioinformatique		25 000 000		6 748 721
• Ordinabail		20 000 000		276 257
• Société Nouvelle Immobilière du Château Royal (S.N.I.C.R.)	XPF	92 900 000	XPF	1 186 315
• Banco del Atlantico	MXP	450 000 000	MXP	95 862 556
• Australian European Finance Corp. (A.E.F.C.)	AUD	10 000 000	AUD	5 306 000
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.)	CHF	55 000 000	CHF	10 160 470
• Europea de Financiacion Inversion y Promocion S.A. (EUROFIP)	ESP	400 000 000	ESP	105 867 603
• BICI de la Côte d'Ivoire	XOF	3 000 000 000	XOF	2 274 170 604
• Banque du Caire et de Paris	EGP	7 000 000		—
• S.F.E. Luxembourg	CHF	202 500 000	CHF	45 464 173
• Banque Commerciale S.A. Luxembourg	BEC	300 000 000	BEC	87 449 596

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1) Filiales non reprises au § A

- a) Filiales Françaises (ensemble)
b) Filiales Étrangères (ensemble)

2) Participations non reprises au § A

- a) Dans les Sociétés Françaises
b) Dans les Sociétés Étrangères

Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avais fournis par la Société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (FF)
99,99	12 998 724	107 698 314	—	53 064 907	18 842 277	—
99,98	52 232 408	—	—	1 466 086	16 038 944	—
89,99	65 713 250	1 134 156 450	43 000 000	71 746 739	31 360 717	—
100,00	77 499 200	291 724 959	717 960 123	377 712 165	4 894 740	3 849 956
60,83	58 745 725	—	—	139 773 220	14 302 367	3 959 224
79,99	39 996 500	98 894 973	101 354 187	19 558 472	7 681 989	2 999 650
99,97	11 995 900	—	—	55 614 762	9 515 011	—
60,36	28 606 426	—	—	CHF 45 935 886	CHF 5 938 056	3 256 495
97,00	107 827 145	1 014 819	1	GBP 68 393 123	GBP 3 787 556	6 091 358
100,00	120 953 884	—	390 699	USD 63 755 834	USD 8 480 000	8 862 550
60,00	16 740 000	—	—	HKD 32 090 693	HKD 2 238 910	—
51,00	15 407 848	—	—	USD 18 289 941	USD 24 745	—
99,94	45 328 452	—	—	USD 10 189 680	USD 820 444	1 103 310
100,00	9 762 040	—	—	IEP 3 189 109	IEP 172 864	453 800
11,47	9 890 045	—	—	128 941 386	14 337 441	578 440
37,65	12 355 281	—	—	12 550 948	6 014 968	1 415 330
10,00	6 838 400	—	—	124 451 322	13 384 272	513 750
11,67	9 281 104	20 000 000	—	214 345 157	3 068 293	—
20,38	44 424 911	504 613 342	958 543 949	177 874 151	31 421 075	6 376 204
10,00	6 000 078	—	—	2 497 100	5 371 410	480 000
20,00	6 472 470	—	—	1 859 486	13 975 300	—
33,00	6 599 900	—	—	107 322 784	4 210 527	527 992
24,11	6 535 253	—	—	XPF 91 107 387	XPF 3 335 836	—
19,82	13 578 459	—	—	MXP 1 988 600 000	MXP 90 698 513	726 595
23,00	13 957 248	—	—	AUD 17 369 000	AUD 1 936 000	771 213
30,59	26 053 361	—	—	CHF 14 933 139	CHF 7 871 919	3 038 429
40,00	12 075 200	—	—	ESP 367 667 348	ESP 73 740 000	—
21,00	9 944 641	—	100 000	XOF 14 357 538 300	XOF 1 156 947 260	1 034 634
49,00	22 766 625	—	—	EGP 335 484	EGP 61 808	—
11,11	38 365 389	—	—	CHF 54 517 816	CHF 14 487 652	—
37,48	15 587 231	—	—	BEC 1 096 919 606	BEC 26 819 442	451 778
	11 836 909	60 032 747	1 500 000			1 760 079
	11 286 320	—	—			—
	64 435 757	259 710 886	41 263 565			2 559 539
	31 874 058	—	208 580 000			3 086 436

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs.

Nous vous présentons notre rapport sur l'exécution de notre mandat concernant l'exercice 1978.

Nos contrôles ont été réalisés à la fois dans le courant de l'exercice et après l'arrêté des comptes de l'exercice, dans le cadre du programme préalablement défini. Comme précédemment, nous avons mené diverses missions dans des Sièges d'Exploitation en France et à l'Étranger ainsi que dans des Organismes Administratifs. Ces travaux ont été complétés par l'analyse des procédures tant comptables qu'informatiques.

L'exercice 1978 a été marqué par la réévaluation légale du Bilan et par l'entrée en vigueur du nouveau Plan Comptable bancaire. Afin de répondre à ses prescriptions, un nouveau système comptable-informatique, qui devra permettre de résoudre progressivement la complexité des problèmes posés, a été mis en place par votre Banque.

Les documents financiers qui vous sont soumis tiennent compte des modifications intervenues. Dans son rapport, votre Conseil d'Administration les commente, en vous présentant les comptes de 1977 rétablis autant que faire se peut sous la forme nouvelle. Il vous indique également, conformément à la Loi, les règles suivies pour la réévaluation, ses résultats chiffrés et son incidence sur le Bilan.

En tant que de besoin, nous vous confirmons ces renseignements, étant précisé que nous nous sommes assurés que la réévaluation qui vous est décrite a été réalisée dans le respect des principes définis par les textes en vigueur compte tenu des plafonnements fiscaux par le jeu des coefficients légaux.

A notre avis, l'ensemble de ces opérations a été mené avec toute l'objectivité et la prudence souhaitées en pareille matière.

Votre Bilan traduit donc au niveau des Valeurs Immobilisées, des Titres et de la Situation Nette, les conséquences de cette réévaluation qui a pour effet d'accroître les fonds propres au 31 décembre 1978 de 2 272 Millions de Francs.

Le Bénéfice de l'exercice s'établit à 335 064 975,48 F après un ensemble de charges pour engagements douteux et litigieux d'environ 659 Millions de Francs.

Ces dotations pratiquées dans un contexte économique et social particulièrement sensible sont délicates à apprécier dans leur quotité notamment lorsqu'il s'agit d'entreprises dont le redressement implique des interventions de l'État.

Les positions adoptées par les différentes Directions intéressées et par la Direction Générale nous ont été explicitées et nous avons estimé que les dotations retenues étaient raisonnables étant précisé que dans leur ensemble les provisions ne représentent néanmoins qu'un pourcentage réduit des engagements globaux de la Société.

Conformément aux prescriptions de l'Article 356 de la Loi du 24 juillet 1966, les principaux mouvements intervenus en 1978 dans les titres de "Filiales et Participations" vous sont présentés en annexe au rapport du Conseil.

En conclusion de nos travaux, en tenant compte des observations qui précèdent et étant précisé que nous n'avons rien relevé qui puisse altérer la sincérité des comptes produits, nous estimons être en mesure de vous délivrer notre certification.

Paris, le 3 mai 1979.

"Cabinet Mulquin-Soccefi
et associés"
Paul-Carlos Mulquin

"Sofracor"
Louis Viala
Commissaires aux Comptes

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions réglementées par les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 et les textes subséquents.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 103 de la Loi du 24 juillet 1966, nous vous informons des conventions réglementées intervenues ou reconduites au cours de l'exercice 1978.

1) Des abandons de créances ont été consentis, comme par le passé, en faveur de "Natel" et de la "S.P.G.P.I."

2) Les prêts subordonnés précédemment accordés à la "Banque Nationale de Paris - Canada" et à la "Banque Nationale de Paris Ltd - Londres" se sont normalement poursuivis.

3) Les garanties données antérieurement ont été maintenues, en faveur de :

- "Natiobail",
- "Natio Equipement",
- "Banque Nationale de Paris Ltd - Londres",
- "Euro-Latinamerican Bank Ltd - Londres".

Un engagement garantissant à hauteur de 50 % la perte finale que pourrait avoir à supporter "Natio Location" sur les dossiers apportés par la "Banque Nationale de Paris" a été donné à cette Société.

4) Les diverses prestations échangées entre les différentes Sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- et des locations de bureaux.

En outre, nous vous signalons qu'en vertu de l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration le 8 février 1978, les éléments du fonds de commerce de votre Succursale en Nouvelle Calédonie ont été apportés à la "Banque Nationale de Paris - Nouvelle Calédonie" pour un montant net de 11 900 000 F.

A l'occasion de cette opération, la "Banque Nationale de Paris" s'est engagée à garantir la bonne fin des créances douteuses figurant parmi les créances apportées.

Enfin, les opérations de toutes natures relevant de l'activité bancaire courante et conclues aux conditions habituelles avec les Sociétés ayant avec la vôtre des Dirigeants Sociaux communs ne sont pas mentionnées ici car elles entrent dans le cadre de l'article 102 de la Loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 29 mars 1979.

"Cabinet Mulquin-Soccefi
et Associés"
Paul-Carlos Mulquin
"Sofracor"
Louis Viala
Commissaires aux Comptes

PARTICIPATIONS ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE 1978

Acquisitions et cessions de Titres de Participations dans les Sociétés ayant leur Siège Social en France (article 356 de la loi du 24 juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100 000 francs.

I - Achats et souscriptions

Compagnie pour le Financement des Stocks à l'Étranger "COFISE" (participation à une augmentation de capital)	F 419 900,00
DAFSA (achat dans le cadre de la restructuration du groupe)	F 131 493,30
BNP Nouvelle-Calédonie (participation à une augmentation de capital)	F 11 995 900,00

II - Ventes

Néant

RÉSOLUTIONS

Résolutions adoptées au cours de la réunion du 21 mai 1979 par le Collège représentant les Actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973

Première résolution

Le Collège représentant les Actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1978, approuve le bilan et le compte de résultats tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, en conformité avec le nouveau Plan Comptable.

Deuxième résolution

Le Collège approuve spécialement la réévaluation des actifs amortissables et non amortissables, effectuée en conformité des dispositions de l'article 61 de la loi de finances pour 1977 et de l'article 69 de la loi de finances pour 1978 respectivement.

Il constate que cette réévaluation se traduit par la constitution au passif d'un "Ecart de réévaluation" inscrit sous les deux rubriques suivantes :

- "Provision réglementée" pour F 205 180 254,73
- "Réserve réglementée"
 - Ecart sur éléments non amortissables (pouvant être incorporé au capital) : F 1 310 305 585,15
 - Ecart excédentaire sur éléments amortissables : F 274 104 657,37

Il approuve également le transfert au passif du bilan :

- sous la rubrique "Amortissements réglementés", d'une somme de F 10 789 613,24 correspondant aux plus-values de cession portées en déduction du prix de revient de biens acquis en remploi en application de l'ancien article 40 du Code Général des Impôts ;

- sous la rubrique "Amortissements complémentaires des investissements", d'un montant de F 471 698 138,20 dont F 43 391 776,56 dérogés en déduction du poste "Titres de participation et filiales" et F 428 306 361,64 venant en diminution du poste "Immobilisations".

Troisième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du Compte de Résultats proposée par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1978, forme un total de F 349 273 650,59, de répartir cette somme de la manière suivante :

1°/ aucune dotation à la réserve légale qui a atteint 10 % du capital après affectation des résultats de l'exercice 1977.

2°/ attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de F 699 304,31 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, soit F 354 566,94, représente un montant global à répartir de F 1 053 871,25, soit une somme brute par part de F 1,125 pour la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et F 2,— pour le Comptoir National d'Escompte de Paris, en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux Banques nationales ;

3°/ dotation aux réserves d'une somme de F 334 407 500 portant l'ensemble des réserves à F 1 824 407 500 et comprenant F 22 171 494 représentant la provision pour investissement afférente à l'exercice 1972 et affectée à un compte de réserve spécial ;

4°/ affectation d'une somme de F 13 812 279,34 au report à nouveau

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 Juillet 1965, qu'il a été réparti au titre de l'exercice 1975, à chacune des 5 000 000 d'actions composant alors le capital de F 500 000 000, un dividende de F 17,66, majoré de F 8,84 d'avoir fiscal, assurant ainsi un revenu global de F 26,50 par action.

Il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 1976 et il a été réparti au titre de l'exercice 1977 un dividende de F 16,50, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 8,25, portant à F 24,75 le revenu global pour chacune des 5 925 925 actions composant le nouveau capital social, porté à F 592 592 500 le 31 mai 1977 par l'incorporation de réserves et l'attribution gratuite de 925 925 actions nouvelles.

Quatrième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées dans les articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Cinquième résolution

Le Collège fixe à F 880 000 le montant de la rémunération globale des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1978.

Sixième résolution

Le Collège décide de porter le capital social de F 592 592 500 à F 697 000 000 par l'incorporation d'une somme de F 104 407 500 prélevée sur les réserves et la création de 1 044 075 actions nouvelles de F 100 nominal, entièrement libérées, à attribuer gratuitement à raison de 3 actions nouvelles pour 17 actions anciennes aux actionnaires ou aux cessionnaires de leurs droits, étant précisé qu'un actionnaire a renoncé à l'exercice de ses droits sur 9 500 actions.

Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1^{er} janvier 1979.

Le Collège donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour prendre toutes décisions et dispositions propres à assurer la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus, en particulier : fixer la date de départ des opérations d'attribution gratuite, effectuer toute démarche en vue d'assurer la négociation du droit d'attribution et la cotation des actions nouvelles, faire tous dépôts et publications, remplir toutes formalités et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la bonne fin de l'opération en observant les prescriptions légales.

Septième résolution

Le Collège, comme conséquence du vote de la résolution précédente, décide de remplacer l'énoncé de l'article 4 des statuts par le texte ci-dessous :

"Article 4" (nouvelle rédaction)
Le capital social, propriété de l'Etat à concurrence d'au moins 75 % de son montant, est fixé à F 697 000 000. Il est représenté par 6 970 000 actions de F 100 nominal.

Il pourra être augmenté, réduit ou divisé en actions d'un montant nominal différent, par décision du Collège représentant les actionnaires.

Huitième résolution

Le Collège autorise le Conseil d'Administration, pour une période de deux années à compter de la présente réunion, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions, d'un montant maximum de F 2 000 000 000 par l'incorporation de réserves, report à nouveau ou écart de réévaluation et la distribution gratuite d'actions nouvelles.

Le Collège donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour, dans la limite ci-dessus indiquée, arrêter toutes modalités ou conditions de cette ou ces augmentations de capital en se conformant à la loi et aux statuts.

Le Collège donne notamment tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de fixer l'époque ou les époques de réalisation desdites opérations, la date de jouissance, l'exercice du droit d'attribution ; arrêter le montant des réserves à incorporer au capital ; fixer éventuellement en conséquence les modalités d'attribution gratuite des actions ; prendre éventuellement toutes dispositions pour assurer la négociation du droit d'attribution, conclure tous accords, prendre toutes dispositions pour assurer la bonne fin de la ou des opérations et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire ; accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution, constater leur réalisation et la modification consécutive des statuts.

La présente autorisation se substitue à celle qui avait été donnée, en date du 19 mai 1978, au Conseil d'Administration par le Collège, dans sa cinquième résolution.

Neuvième résolution

Le Collège représentant les Actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise ledit Conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'Etranger, des obligations libellées en monnaie française ou étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de trois milliards de francs, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Il lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment, outre le taux d'intérêt fixe, un intérêt supplémentaire variable et une prime de remboursement également variable, ou l'une ou l'autre de ces conditions seulement, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera.

Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant nominal de trois milliards de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le Conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

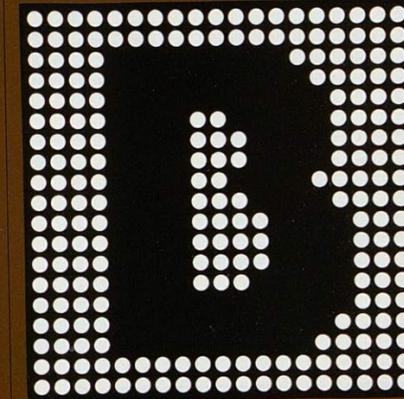
Dixième résolution

Le Collège confère, en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

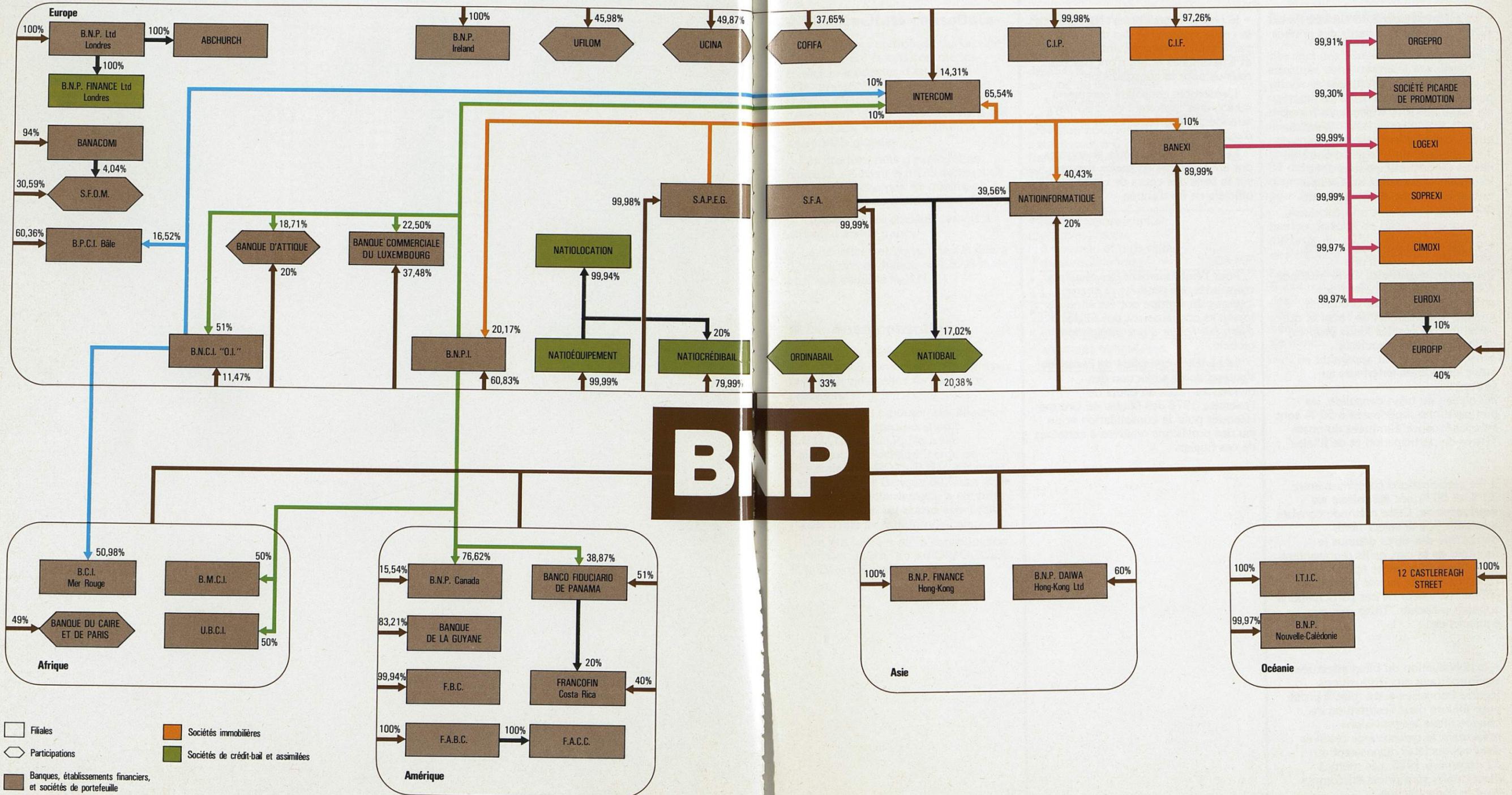
RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Débit		Crédit	
Intérêts minimum garanti aux parts bénéficiaires	354 566,94	Report antérieur	14 208 675,11
Solde disponible ainsi réparti :		Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	699 304,11		335 064 975,48
• Réserves	334 407 500,00		
• Report à nouveau	13 812 279,34		
	349 273 650,59		349 273 650,59

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE B.N.P.



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 1978



RÈGLES UTILISÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE B.N.P.

Le bilan consolidé du Groupe de la B.N.P. a été établi à partir des critères suivants :

- ont été retenues les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction.

- les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une **intégration globale**. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de participation et de filiales" ;

- les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence**. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence" ;

- la réévaluation du bilan effectuée conformément aux dispositions légales françaises a été mise à profit pour inclure dans l'estimation de chaque filiale les provisions présentant le caractère de réserves dont ces sociétés disposaient au 31 décembre 1976. Les mêmes dispositions sont prises en compte pour la consolidation.

- le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 49 sociétés exploitant dans 30 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1978 des filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à certaines de ces filiales.

■ Les résultats consolidés

Les résultats consolidés du Groupe B.N.P. ont été établis comme les années précédentes. Ont été notamment éliminés les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la B.N.P. et dans les filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Les produits nets d'exploitation bancaire s'élèvent à 8976 millions de francs et les charges d'exploitation à 7229 millions de francs.

L'impôt sur les sociétés ressort à 401 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 528 millions de francs, soit 57,6 % de plus que celui de la B.N.P.

■ Le Bilan consolidé

Ce bilan a été établi dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Sont venues s'ajouter aux filiales déjà prises en considération : BANACOMI, B.N.P. Nouvelle-Calédonie, la Société Picarde de Promotion, EUROXI, B.N.P. Finance Ltd Londres, la Banque du Caire et de Paris. Seule cette dernière a été prise en équivalence, les autres ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Ont été retirées de la consolidation les filiales de NATIO INFORMATIQUE et le Banco Franco Colombiano.

A - Avant réévaluation

Le total du bilan consolidé totalise 324 milliards de francs en progression de 21,8 %. Il est supérieur de 6,7 % au total du bilan B.N.P.

Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements, s'établissent à 6 258 millions de francs, en progression de 15,9 %. Ils se décomposent de la manière suivante :

• fonds propres (capital, réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation)	2 603 MF
• provision pour investissements	91 MF
• bénéfice	528 MF
• intérêts hors groupe	262 MF
• emprunts obligataires en francs et en devises	2 774 MF
Total	6 258 MF

B - Après réévaluation

La réévaluation du bilan de chacune des filiales consolidées a été effectuée conformément aux dispositions légales françaises. Cette opération a été mise à profit pour inclure dans l'estimation de chaque filiale les provisions présentant le caractère de réserves dont ces sociétés disposaient au 31 décembre 1976. Les mêmes dispositions sont prises en compte pour la consolidation.

Après les opérations de réévaluation, le total du bilan consolidé s'accroît de 1 756 millions de francs et s'établit à 325,6 milliards de francs.

Les capitaux permanents s'élèvent à 8 244 millions de francs et le montant des fonds propres, y compris la provision pour investissements et le bénéfice du groupe, à 5 091 millions de francs.

Bilan consolidé du GROUPE B.N.P. AU 31 DÉCEMBRE 1978

(en milliers de francs)

Actif

	Bilan consolidé avant réévaluation	Bilan consolidé après réévaluation
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	6 911 070	6 911 070
Banques, organismes et établissements financiers :		
a) Comptes ordinaires	4 802 655	4 802 655
b) Prêts et comptes à terme	84 771 709	84 771 709
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	39 083 580	39 083 580
Crédits à la clientèle :		
a) Créances commerciales	34 579 061	34 579 061
b) Autres crédits à court terme	27 713 092	27 713 092
c) Crédits à moyen terme	39 100 464	39 100 464
d) Crédits à long terme	28 944 962	28 944 962
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	15 135 091	15 135 091
Chèques et effets à l'encaissement	29 958 878	29 958 878
Comptes de régularisation et divers	6 349 671	6 349 671
Opérations sur titres	1 389 183	1 389 183
Titres de placement :		
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	312 448	312 448
b) Autres titres de placement	1 676 283	1 676 283
Titres de participation et de filiales		
— Titres mis en équivalence	249 543	408 822
— Autres titres	673 328	830 730
Immobilisations	1 213 205	2 652 105
Opérations de crédit-bail	1 005 027	1 005 027
	323 869 250	325 624 831

Hors bilan

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	4 613 937	4 613 937
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	6 560 926	6 560 926
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	18 673 791	18 673 791
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	35 591 545	35 591 545
Autres engagements en faveur de la clientèle	3 873 476	3 873 476
Engagements de crédit-bail mobilier	2 844	2 844
Engagements de crédit-bail immobilier	713 508	713 508

Passif

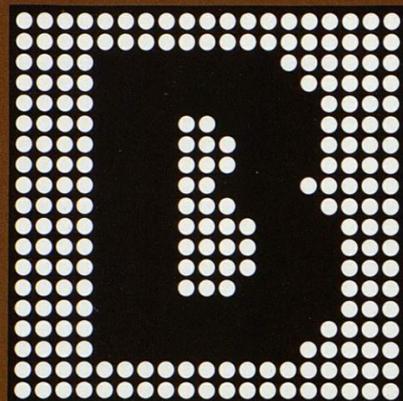
	Bilan consolidé avant réévaluation	Bilan consolidé après réévaluation
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	15 716 938	15 716 938
Banques, organismes et établissements financiers :		
a) Comptes ordinaires	10 275 756	10 275 756
b) Emprunts et comptes à terme	65 612 968	65 612 968
Valeurs données en pension ou vendues ferme	32 175 530	32 175 530
Comptes créditeurs de la clientèle :		
Sociétés et entrepreneurs individuels :		
— Comptes ordinaires	30 184 327	30 184 327
— Comptes à terme	14 184 647	14 184 647
Particuliers :		
— Comptes ordinaires	25 606 018	25 606 018
— Comptes à terme	8 024 753	8 024 753
Divers :		
— Comptes ordinaires	8 691 210	8 691 210
— Comptes à terme	2 600 721	2 600 721
Comptes d'épargne à régime spécial	30 911 404	30 911 404
Bons de caisse	32 063 141	32 063 141
Comptes exigibles après encaissement	25 334 333	25 334 333
Comptes de régularisation, provisions et divers	15 322 736	15 092 192
Opérations sur titres	905 979	905 979
Obligations et emprunts subordonnés :		
en devises à moyen terme	1 914 374	1 914 374
en francs à long terme	860 108	860 108
Écart de réévaluation :		205 180
Provision réglementée		
Réserve réglementée :		1 310 305
— Écart sur éléments non amortissables		274 105
— Écart excédentaire sur éléments amortissables		10 790
Amortissements réglementés		471 698
Amortissements complémentaires des investissements	91 084	91 084
Provision pour investissement	1 490 000	1 490 000
Réserves	592 592	592 592
Capital	14 209	14 209
Report à nouveau	506 454	131 133
Plus-values de consolidation	261 929	351 297
Intérêts hors groupe	528 039*	528 039*
Bénéfice de l'exercice	472 757	5 470
* Part groupe dans sociétés intégrées globalement	26 935	
Part groupe dans sociétés mises en équivalence	28 347	
Part tiers dans sociétés intégrées globalement		
	323 869 250	325 624 831

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Débit	Résultats consolidés 1978
Charges d'exploitation bancaire	13 251 677 231
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	5 074 215 492
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	4 096 882 767
— Emprunts contre effets publics ou privés	959 321 337
— Commissions	18 011 388
Charges sur opérations avec la clientèle	7 167 407 251
Charges sur opérations de crédit-bail	306 041 030
Intérêts sur emprunts obligataires	246 087 590
Autres charges d'exploitation bancaire	457 925 868
Charges de personnel	5 175 626 852
Impôts et taxes	203 886 860
Charges générales d'exploitation	1 850 264 161
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 004 186 455
— Crédit-bail mobilier — loyers payés	4 915 685
— Crédit-bail immobilier — loyers payés	114 704 333
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	884 566 437
Autres charges générales d'exploitation	846 077 706
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	199 020 922
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	741 041 872
Charges exceptionnelles	53 657 600
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	49 978 460
Participation des salariés	27 301 043
Impôt sur les sociétés	400 912 770
Bénéfice consolidé de l'exercice	528 039 365
	1978
■ Part du groupe	499 692 585
■ Part des intérêts hors groupe	28 346 780
Total du débit	22 481 407 136

Crédit	Résultats consolidés 1978
Produits d'exploitation bancaire	22 227 575 708
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	6 934 316 188
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	4 468 206 324
— Prêts contre effets publics ou privés	2 446 917 967
— Commissions	19 191 897
Produits des opérations avec la clientèle	13 318 211 978
— Crédits à la clientèle	9 625 674 616
— Comptes débiteurs de la clientèle	3 187 967 396
— Commissions	504 569 966
Produits des opérations de crédit-bail	386 863 452
Produits des opérations diverses	1 358 287 567
Produits du portefeuille titres	229 896 523
Produits du portefeuille titres	24 784 005
Produits accessoires	152 076 886
Produits exceptionnels	50 035 542
Reprises des provisions hors exploitation	26 934 995
Résultats des sociétés mises en équivalence	26 934 995
	125 M\$
Total du crédit	22 481 407 136

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES



Filiales BANCAIRES ET FINANCIÈRES

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
B.N.P. Limited (Londres) Part du Groupe B.N.P. 97 %	1976	5 269 255	4 681 129	405 683	135 633	30 486	Notre filiale londonienne s'est installée dans ses nouveaux locaux sis à son ancienne adresse le 8 mai 1978. En dépit d'une conjoncture difficile notre filiale a maintenu un niveau d'activité très satisfaisant.
	1977	6 274 160	5 546 955	461 364	165 294	29 680	
	1978	6 739 225	6 108 991	583 120	178 903	32 293	
B.N.P. Ireland Part du groupe B.N.P. 100 %	1976	281 339	257 139	20 953	8 516	267	En Irlande la baisse des taux d'intérêt et partait celle des marges a démenti en 1978 les espérances de l'année précédente. Cela étant, le fonds de commerce s'est encore étoffé notamment par l'acquisition de clientèles française et étrangère ayant profité des conditions favorables présidant à des implantations en Irlande.
	1977	408 918	330 709	28 252	9 326	1 183	
	1978	394 364	358 821	27 190	9 557	1 474	
Banque Commerciale S.A. (Luxembourg) Part du Groupe B.N.P. 59,98 %	1976	1 425 056	1 349 953	97 253	35 210	7 685	Les résultats de cette banque peuvent être considérés comme satisfaisants si l'on tient compte de la position actuelle de l'économie luxembourgeoise. De plus des provisions relativement importantes ont dû être constituées pour des dossiers engagements dont l'issue paraît incertaine. Ceci explique en partie que les profits nets ne soient maintenus au même niveau en 1978
	1977	1 735 648	1 648 169	111 239	53 166	3 766	
	1978	2 105 644	2 013 237	159 448	56 320	3 898	
B.P.C.I. (Bâle) Part du Groupe B.N.P. 76,97 %	1976	1 001 083	806 474	85 984	99 577	13 927	La régression des résultats d'exploitation de notre filiale a pour causes principales : ■ l'appréciation très importante du FS par rapport au \$ (une part importante des commissions est encaissée en US \$), ■ la baisse des taux du FS sur le marché monétaire. La stabilisation du \$ par rapport au FS permet d'espérer une nette amélioration des résultats pour 1979.
	1977	1 185 111	947 248	108 490	125 353	16 709	
	1978	1 698 480	1 418 268	118 285	162 122	15 290	
EUROFIP (Madrid) Part du Groupe B.N.P. 50 %	1976	244 669		15 172	31 888	3 467	Les bons résultats d'EUROFIP en 1978 tiennent essentiellement à plusieurs raisons dont : ■ le taux élevé de l'argent sur le marché espagnol notamment au cours du 2 ^e semestre, ■ l'augmentation importante de la masse des opérations de crédits à court terme en faveur des filiales de sociétés étrangères, ■ la reprise des investissements étrangers.
	1977	202 524		16 371	27 148	3 432	
	1978	268 110		21 941	30 176	4 401	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
Banque d'Attique (Athènes) Part du Groupe B.N.P. 38,71 %	1976 1977 1978	161 024 191 491 236 496	124 308 152 422 202 973	15 404 19 393 24 123	12 480 13 353 18 382	1 606 1 700 1 759	Le capital a été porté de 82666600 à 123999900 drachmes essentiellement afin de permettre à la Banque d'Attique de faire face aux travaux exécutés pour la construction de l'immeuble du siège social.
F.A.B.C. (New York) Part du Groupe B.N.P. 100 %	1976 1977 1978	3 844 729 4 866 649 4 346 138	3 191 622 4 017 160 4 030 281	218 343 215 237 266 499	166 561 177 284 180 242	28 154 30 300 35 536	La F.A.B.C. a enregistré en 1978 des résultats records grâce au développement des crédits consentis et à une évolution favorable des taux.
F.B.C. (Californie) Part du Groupe B.N.P. 99,94 %	1976 1977 1978	382 273 494 641 530 249	323 501 423 509 461 668	19 289 28 372 42 593	51 498 49 785 45 356	1 492 2 397 3 429	La French Bank of California qui a surtout porté ses efforts sur l'exploitation des entreprises moyennes, a vu se développer très sensiblement son activité et ses résultats.
Banque de la Guyane Part du Groupe B.N.P. 83,21 %	1976 1977 1978	173 861 218 297 257 818	137 598 174 046 206 281	16 944 22 514 25 913	6 328 6 493 6 767	765 1 174 4 288	Cette filiale a connu un excellent exercice et continue d'apporter une contribution active au développement des activités du département.
S.F.O.M. (Genève) Part du Groupe B.N.P. 34,63 %	1976 1977 1978	174 642 251 311 287 240	18 907 61 408 66 557	19 108 26 004 38 453	125 178 149 132 167 788	12 271 14 857 20 270	Le bilan au 31 décembre 1978 de la S.F.O.M. est en nette augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent. Le portefeuille-participations a augmenté de 2 millions de FS. (augmentation correspondant aux derniers investissements dans la B.I.C.I. de la Côte d'Ivoire et dans la B.I.C.I. du Niger récemment créée).
COFIFA Part du Groupe B.N.P. 37,65 %	1976 1977 1978	131 005 131 662 133 621		8 329 10 643 12 551	63 367 65 564 66 687	5 528 5 892 6 015	Au cours de l'exercice 1978, la Société a mené à leur terme les opérations de reclassement de la minorité du capital de sa filiale la B.I.A.O., en transférant à des intérêts publics africains à caractère pluri-national le contrôle entier d'une Société holding constituée l'année précédente à cet effet.
B.N.P. "I" (Paris) Part du Groupe B.N.P. 81,00 %	1976 1977 1978	1 497 057 1 777 435 1 965 740	1 197 400 1 465 364 1 525 837	102 393 123 104 139 773	121 915 123 873 131 662	8 144 14 305 14 302	Au Liban, le Groupe de Beyrouth a poursuivi ses activités dans des conditions relativement satisfaisantes et a continué de traiter normalement ses opérations commerciales. L'agence de Paris a vu ses dépôts, notamment d'origine libanaise, s'accroître sensiblement et a déployé en faveur de sa clientèle traditionnelle une large activité de services. Enfin, le bureau de représentation de Sanaa en République Arabe du Yémen, a joué un rôle actif dans le renforcement des relations du Groupe B.N.P. et de sa clientèle avec les milieux d'affaires du pays.
B.N.C.I. "O.I." (Paris) Part du Groupe B.N.P. 62,48 %	1976 1977 1978	1 112 749 1 110 750 1 326 400	816 349 798 788 938 709	114 461 111 647 128 941	91 397 98 370 106 605	11 764 13 235 14 337	Les résultats de la B.N.C.I. (Océan Indien) ont atteint un bon niveau et témoignent de l'activité soutenue des Groupes de Saint-Denis-de-la-Réunion et de Port-Louis (Ile Maurice).
B.M.C.I. (Maroc) Part du Groupe B.N.P. 50 %	1976 1977 1978	1 453 054 1 877 018 2 236 133	1 216 251 1 522 100 1 814 044	99 146 124 742 145 223	56 386 66 595 87 855	6 930 8 761 9 151	Au Maroc où la situation économique a diversément évolué selon les secteurs d'activités, la B.M.C.I., avec un capital porté à 50 000 000 de dirhams, a poursuivi son mouvement d'expansion malgré les contraintes imposées par une stricte politique d'encadrement du crédit. Ses résultats devraient lui permettre de reconduire son dividende antérieur.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
U.B.C.I. (Tunis) Part du Groupe B.N.P. 50 %	1976 1977 1978	1 055 320 1 148 364 1 291 284	805 485 877 003 954 960	55 590 62 652 71 167	78 291 81 224 80 178	6 088 6 335 6 554	Dans une conjoncture économique relativement favorable, l'U.B.C.I. a terminé l'exercice dans de bonnes conditions et enregistré des résultats en progrès qui devraient la conduire à maintenir son dividende sur un capital de 2 750 000 dinars.
B.N.P. Canada Inc. Part du Groupe B.N.P. 92,16 %	1976 1977 1978	830 309 971 842 961 859	756 572 891 636 878 353	93 151 86 801 95 659	37 759 36 664 32 227	6 921 3 815 3 575	La B.N.P. Canada Inc. a poursuivi son expansion, en dépit d'une conjoncture peu favorable. Elle a notamment ouvert une nouvelle agence dans l'Alberta à Edmonton portant à cinq le nombre de ses sièges dans les différentes provinces.
Banco Fiduciario de Panama S.A. Part du Groupe B.N.P. 89,87 %	1976 1977 1978	887 873 969 028 992 312	692 525 773 263 869 538	85 566 76 006 76 423	24 046 22 765 34 518	néant 91 103	Dans un contexte économique encore difficile, notre filiale a poursuivi ses activités en faveur des secteurs commerciaux, industriels et agricoles de Panama.
B.C.I. Mer Rouge Part du Groupe B.N.P. 51 %	1977 1978	119 274 188 009	95 536 103 835	13 995 17 660	9 313 8 910	1 249 3 256	La Banque pour le Commerce et l'Industrie - Mer Rouge, dont le volume des ressources s'est notablement accru, a développé son courant d'affaires.
B.N.P. Daiwa Hong-Kong Ltd Part du Groupe B.N.P. 60 %	1976 1977 1978	211 729 318 555 478 690	186 671 297 672 440 714	11 398 17 192 27 975	21 807 21 740 27 867	878 1 755 1 952	Cette Société a connu une certaine progression de son activité au cours de l'exercice 1978.
BANEXI (Groupe) Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1976 1977 1978	948 953 1 130 939 1 353 655	844 291 1 003 077 1 028 923	57 571 66 437 72 811	72 612 106 894 122 211	3 131 - 6 369 32 485	Dans le cadre des moyens que le Groupe de la B.N.P. met à la disposition des entreprises de taille moyenne pour favoriser leur développement ou faciliter leur restructuration, Banexi a accentué son action en tant que Banque d'affaires du Groupe. Ses opérations nouvelles sous forme de prises de participation ou de souscription à des obligations convertibles se sont élevées à 20 millions de francs. Son activité en matière de négociations d'entreprises s'est également développée, grâce notamment à l'action de ses délégations régionales ainsi qu'à celle de ses correspondants au sein des Directions de Réseau Décentralisées de la B.N.P. De plus, Banexi a également mis en place une cellule pour les négociations d'entreprises sur le plan international. Les résultats 1978 marquent une nette progression.
NATIOBAIL Part du Groupe B.N.P. 37,39 %	1976 1977 1978	879 458 970 525 919 249	614 580 567 220 502 922	128 445 169 995 177 874	203 370 237 244 242 930	15 088 27 201 31 421	Le capital de 235 millions au début de l'année 1978 a subi dans le courant de l'exercice les modifications suivantes : ■ le capital de la catégorie "C" a été réduit de 3,74 millions suite à la cession de deux immeubles, ■ il a été créé une catégorie d'actions "K" au capital de 8 millions à laquelle ont été affectées 8 nouvelles opérations de crédit-bail. La catégorie d'actions "H" a été mise à la disposition du public en Juillet 1978. Les immobilisations nettes s'élevaient à 836 millions contre 863 à la fin de l'exercice précédent, le montant des investissements réalisés dans le courant de l'année se trouvant inférieur aux amortissements financiers pratiqués.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
NATIO ÉQUIPEMENT	1976	529 986	309 515	221 170	62 657	2 793	Deux faits importants ont marqué la vie de la Société : ■ émission d'un emprunt de F 150 millions le 20 novembre 1978 au taux de 10,40 % l'an pour une durée de 10 ans, ■ souscription à hauteur de F 900 000 à l'augmentation du capital social de Natiolocation porté de F 100 000 à F 1 million.
Part du Groupe B.N.P.	1977	686 433	247 790	298 381	77 950	3 734	
99,99 %	1978	873 241	133 372	377 712	82 780	4 895	
NATIOCRÉDIBAIL	1976	28 602	—	1 299	25 000	2 005	A la fin de l'exercice 1978 les immobilisations nettes sont passées de 70 à 176 millions. Le capital de 50 millions est resté inchangé et Natiocrédibail a émis en Février 1979 un emprunt obligataire de 130 millions pour le financement de ses investissements.
Part du Groupe B.N.P.	1977	77 002	17 204	8 067	50 255	4 408	
99,99 %	1978	187 661	98 895	19 558	50 915	7 682	
NATIOLOCATION	1977	—	—	—	—	—	Cette Société a procédé à l'augmentation de son capital social porté de F 100 000 à F 1 million, augmentation entièrement souscrite par Natio Equipement.
Part du Groupe B.N.P.	1978	83 645	63 530	15 110	1 000	- 211	
99,94 %							
BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS	1978	162 232	115 724	3 798	44 275	391	Deux événements ont marqué l'année écoulée. D'une part, le début des activités bancaires en Février après la résolution des problèmes de lancement ; les résultats du premier exercice sont satisfaisants. D'autre part, afin de permettre à la B.C.P. de développer ses activités, le Conseil d'Administration a décidé d'appeler la seconde moitié du capital. Cette opération a été effectuée en Novembre 1978.
Part du Groupe B.N.P.							
49 %							
BANQUE NATIONALE DE PARIS "NOUVELLE CALÉDONIE"	1978	551 108	498 209	55 615	12 000	9 515	S.A. constituée le 3 avril 1978 pour reprendre les activités de la Succursale de Nouméa de la B.N.P.
Part du Groupe B.N.P.							
99,99 %							
NATIOLEASING OVERSEAS Corporation	1978	—	—	—	—	—	Précisons que cette Société créée en 1978 n'a pas encore commencé son activité.
Part du groupe B.N.P.							
100 %							

N.B. : Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

(1) dont 85 648 capital non appelé
(2) dont 111 816 capital non appelé
(3) dont 122 132 capital non appelé

AUTRES FILIALES

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
INVESTEXPORT	1976	102	—	—	100	- 9	Cette Société a été créée en Mai 1978 par la B.N.P. en vue de prendre des participations en capital dans des Sociétés étrangères faisant appel à des exportations de matériels et techniques français. Au cours des derniers mois la Société a étudié un certain nombre de projets. Deux d'entre eux devraient donner lieu à une réalisation prochaine : l'un au Nigeria, l'autre au Brésil.
Part du Groupe B.N.P.							
99,40 %							

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
S.F.E. (Groupe)	1976	5 648 589	4 620 949	360 424	442 690 ⁽¹⁾	31 058	La S.F.E. Luxembourg a acquis en 1978 la totalité du capital d'une banque à Nassau, la World Banking Corporation Limited, qui a pris le nom de S.F.E. Banking Corporation Limited. Cette dernière est active dans le marché des prêts à long et moyen terme en dollars. Elle possède une filiale, la S.F.E. Bank and Trust (Bahamas) Limited, disposant des licences nécessaires pour mener des activités de banques locales et des activités de "trust".
Part du Groupe B.N.P.	1977	6 350 153	5 191 458	452 953	587 572 ⁽²⁾	42 050	
dans S.F.E. Luxembourg	1978	9 381 216	8 130 157	758 112	638 508 ⁽³⁾	53 610	
11,11 %							
B.A.I.I. (Paris)	1976	4 325 660	3 742 371	238 026	56 657	5 053	La Banque a poursuivi son développement au cours de l'année 1978, plus particulièrement dans le domaine des Crédits Financiers Exportation d'une part et d'autre part dans le domaine des crédits liés aux opérations d'importation de pétrole. Le Conseil a décidé une augmentation de capital de 50 à 100 MF qui a été réalisée au début de l'année 1979
Part du Groupe B.N.P.	1977	5 510 792	5 151 281	311 189	61 710	6 070	
13,47 %	1978	6 271 412	5 837 155	507 581	67 780	7 662	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
B.I.A.O. (Groupe) Paris	1976	6 650 290	4 163 246	672 915	136 381	34 554	L'activité de cette banque s'est poursuivie de façon relativement satisfaisante malgré un contexte économique souvent peu favorable qui l'a incitée à mener une certaine politique d'austérité, en vue de poursuivre l'assainissement de son fonds de commerce par des mesures appropriées en particulier en Corse, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Le capital de la B.I.A.O. a été porté de F 66 240 000 à F 100 800 000.
Part de la COFIFA	1977	9 293 763	5 292 374	921 641	178 982	47 545	
51 %	1978	13 383 056	6 165 666	134 211	249 027	31 101	
A.E.F.C. (Sydney) (Groupe)	1976	708 232	523 129	50 905	49 390	6 793	La progression de l'activité de l'A.E.F.C. s'est poursuivie à un rythme soutenu au cours de l'exercice. Pour lui permettre de continuer à développer son activité, le capital payé a été porté de \$ A 7 millions à \$ A 10 millions par appel de fonds aux actionnaires.
Part du Groupe B.N.P.	1977	863 674	583 690	70 196	53 516	9 324	
23 %	1978	1 035 948	769 642	83 719	53 757	9 332	
U.B.A. (Nigeria)	1976	5 761 443	5 329 397	344 307	118 809	71 962	Au Nigeria, l'United Bank for Africa Ltd poursuit son expansion et son réseau d'exploitation compte maintenant plus de 50 sièges. Soulignons que l'année écoulée a vu la nomination d'un ressortissant nigérian au poste d'Executive Vice Chairman.
Part du Groupe B.N.P.	1977	7 087 972	6 310 394	385 955	276 225	99 122	
30,70 %	1978	8 267 175	5 881 097	448 518	358 624	120 885	
Banco del Atlantico	1976	662 343				581	Le Banco del Atlantico, devenu banque multiple en Juillet 1977, peut désormais avoir des activités de banque commerciale, des activités financières et des activités hypothécaires. Il dispose, fin 1978, d'un réseau d'une cinquantaine d'agences dans l'agglomération de Mexico et dans un certain nombre de grandes villes de province. Compte tenu des liens particuliers avec le groupe B.N.P., cette banque a des activités internationales importantes et se trouve en relation avec la plupart des filiales de Sociétés françaises et européennes clientes de notre groupe.
Part du Groupe B.N.P.	1977	2 323 020				5 250	
19,82 %	1978	2 492 147	2 201 422	388 874	91 633	17 713	
Euro Latinamerican Bank Limited EULABANK	1976	876 261	761 858		86 148	5 307	Eulabank a poursuivi en 1978 son développement notamment grâce à l'augmentation de ses concours en faveur des grandes entités publiques ou privées des pays latino-américains sous forme de crédits à court, moyen et long terme, en relation avec les banques actionnaires.
Part du Groupe B.N.P.	1977	1 436 274	1 292 252		118 095	13 698	
4,8 %	1978	2 021 830	1 830 179		140 783	16 499	



La B.N.P. est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée en 1974 par 8 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.

L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources atteignant près de 350 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 11 565 agences installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :

- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne)
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Osterreichische Landerbank (Autriche).

Membre associé :

- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Associé particulier :

- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Conception et Réalisation
Mundoprint-Editeur

Photos : B.N.P., Air France-Rémy Pointot
Elf Aquitaine, J.F. Krettly
Daniel Lévy, Bernard Matussièrre, Ph. Pons
Rapho-Paolo Koch, X.

PRINTED IN FRANCE
R.C. Paris B 732 057 062

